

A PROPOS DE LA « MULTIPOLARITE » DANS LE SYSTEME INTERNATIONAL ACTUEL

PAR

CAO-HUY Thuan

Maître-Assistant associé à l'Université d'Amiens.

A la différence de l'Etat, la société internationale se caractérise par l'absence totale d'un centre institutionnalisé détenant, comme disait Max Weber, le « monopole de la violence légitime ». Faute d'une telle instance, chaque Etat assure sa propre sécurité soit par ses propres forces soit en s'alliant avec d'autres Etats. En principe donc, la société internationale repose sur une base essentiellement décentralisée. Dans la réalité cependant, elle « a toujours été oligarchique, ou si l'on préfère, inégalitaire : quelques acteurs appelés grandes puissances, ont dominé la scène et fixé les règles non inscrites de la compétition » (1). C'est dans ce sens que l'on a introduit les termes « centre » et « périphérie » dans l'étude du système international, le centre étant ces grandes puissances-là, la périphérie le reste (2).

(1) Raymond Aron, *Match, Power, Puissance*, *Archives européennes de sociologie*, Tome 5, 1964, n° 1.

(2) Certains auteurs ont délibérément élargi la notion du « centre ». Ainsi Jorge I. Domínguez, dans une étude sur les « périphéries », définit le centre comme incluant « toutes les puissances majeures dont le comportement et la puissance influent sur tous les autres pays dans le système international » et aussi « les pays dont le comportement doit être pris en considération par les puissances majeures dans leurs décisions politiques capitales ». Ainsi considéré, « le centre comprend l'Amérique du Nord, de grandes parties de l'Europe occidentale et orientale, plus trois pays de la Pacifique occidentale » (*Mike that do not roar : some aspects of International Politics in the world's peripheries*, *International Organization*, vol. XXV, n° 2, printemps 1971).

Mais un problème se pose : quelles sont les grandes puissances considérées comme se situant au « centre » du système international ? La réponse était claire en 1945 : seuls s'y trouvaient les Etats-Unis et l'Union Soviétique dont la puissance surclassait celle des Etats du Vieux Continent. Le concept de « pôle » fut alors inventé pour exprimer la position dominante et la force d'attraction de ces deux puissances rivales. La « bipolarité » s'instaurait. Aujourd'hui, la situation est beaucoup moins claire. Au centre, dit-on en général, la position des deux super-puissances demeure dominante, mais elles ne sont plus les seules occupantes. D'autres Etats ont forcé la porte d'entrée, les super-Grands voient grossir leur rang, et à l'équilibre des deux s'est substitué, selon certains, un concert de plusieurs (3) dont chacun constitue un pôle. De bipolaire, le monde est devenu « multipolaire ».

Que penser de cette opinion très répandue aujourd'hui ? Le système international actuel est-il *vraiment* multipolaire ? Ou, comme le soutient un autre point de vue, est-il plutôt mixte réunissant à la fois des caractéristiques de l'ancienne bipolarité et des traits nouveaux de la situation nouvelle ? Notre opinion est que, sans être parfait, le second point de vue reflète mieux la réalité d'aujourd'hui.

I. — UN SYSTEME MULTIPOLAIRE ?

Beaucoup d'événements tendent à démontrer le bien-fondé de la thèse multipolaire : le polycentrisme dans le monde communiste, la flexibilité diplomatique de la Chine, le déclin de l'O.T.A.N., la puissance économique de l'Europe et du Japon... Les pôles se multiplient, car le contenu de la puissance a changé. En effet, bien que les deux super-grands surclassent toujours les autres grands dans tous les domaines, on constate, à cause de l'existence des armes nucléaires, une dévalorisation de la force militaire qui frappe *surtout* les premiers et qui favorise les seconds en mettant en valeur d'autres éléments de puissance qu'ils détiennent : influence socio-idéologique et potentiel économique. La bipolarité éclate. Les nouveaux centres d'autorité et de puissance émergent. Quels sont-ils ? Sont-ils au nombre de trois, quatre ou cinq ?

(3) René Albrecht-Carrié, *Les règles du jeu ou un retour au concert des puissances*, *Politique Etrangère*, n° 1, 1974.

A. — LA DEVALORISATION DE LA FORCE MILITAIRE

Le statut de grande puissance a été traditionnellement conféré à ceux des États qui disposent de la force à la portée de leur main pour faire respecter leur volonté. Or l'utilisation de la force se heurte aujourd'hui à des obstacles jamais connus. Pourquoi cette métamorphose a-t-elle pu se produire ?

1) En tout premier lieu, il faut citer l'impasse nucléaire. Le fait que les deux super-puissances disposent aujourd'hui des moyens terrifiants pour s'anéantir mutuellement leur empêche d'utiliser les armes les plus perfectionnées qu'elles ont produites. La force effective de ces armes étant réduite à zéro, leur puissance absolue, pour reprendre la formule retentissante de John Herz (4), ne peut que conduire les deux super-puissances qui les possèdent à l'impuissance absolue.

L'« équilibre de la prudence » devient ainsi la ligne de conduite des deux super-puissances, et sous l'emprise de cette conduite, il est douteux que la puissance stratégique puisse encore être considérée comme un instrument crucial pour exercer l'influence ou comme l'expression essentielle de la puissance nationale (5). On arrive à cette conclusion paradoxale que les armes nucléaires qui se trouvent à l'origine de l'inégalité des États en matière de puissance, ont, par l'incapacité des deux Grands de les utiliser, supprimé cette inégalité et rendu les États égaux dans ce domaine particulier. Ainsi l'élément nucléaire ne constitue plus aujourd'hui un facteur actif de puissance dans la politique internationale : tout au plus, il est un facteur passif. Ou, pour employer une expression de Stanley Hoffmann, c'est dans le « déni » (*denial*) que réside l'usage le plus complet de la puissance nucléaire, et encore ce déni doit-il se limiter à des menaces, car le passage aux actes est, par définition, exclu (6). Au lieu, comme hier, d'imposer sa volonté sur les autres, une grande puissance, le plus souvent aujourd'hui, ne peut plus qu'empêcher que les autres lui imposent la leur. M. Kissinger avait beau brandir la menace de l'exploration et de l'exploitation directes par les États-Unis du fond de la mer si celui-ci ne fait pas l'objet d'un accord international, il n'a pas du tout réussi à plier les petits États têtus du Tiers Monde à sa discipline : ses paroles menaçantes ne visaient qu'à empêcher la conférence internationale sur les droits de la mer d'instaurer une autorité internationale à la solde des pays sous-développés. Et c'est ainsi que les grandes puissances sont acculées aujourd'hui à accepter

(4) John Herz, *International Politics in the Atomic Age*, New York, Columbia, Univ. Press, 1959, pp. 22 et 169.

(5) Alastair Buchan, *A world restored ?*, *Foreign Affairs*, vol. 50, n° 4, juillet 1972.

(6) Stanley Hoffmann, *Gulliver empêtré*, Paris, Seuil 1971, pp. 67 et 68.

des compromis dans la plupart des cas. Ces compromis leur donnent, certes, un résultat moins favorable que celui qu'elles auraient obtenu si elles avaient pu imposer leur volonté, mais un compromis vaut tout de même mieux qu'une remise en cause de l'ordre existant, car la logique du fait nucléaire est celle du *statu quo*.

2) En second lieu, la peur de l'escalade pouvant conduire à un affrontement direct entre les Etats-Unis et l'Union soviétique interdit même l'usage des forces conventionnelles en particulier par ces deux super-puissances. Plus que quiconque, ces dernières redoutent l'escalade car, si celle-ci aboutit à une guerre nucléaire, elles seront les premières cibles. Pour cette raison, les guerres, à l'âge nucléaire, sont devenues, comme l'a voulu la doctrine américaine, des « guerres limitées ». Mais les guerres limitées, menées avec des armes conventionnelles, et avec la participation indirecte des deux super-puissances, n'en constituent pas moins un risque que celles-ci cherchent à tout prix à éviter dans la mesure où, par la force des choses, elles seront irrésistiblement entraînées à y participer directement, face à face. Les changements apportés par les armes nucléaires tendent ainsi à restreindre l'« usabilité », et, par là, l'utilité politique de la puissance militaire nationale dans plusieurs manières (7). Dans toutes les circonstances donc, l'application de la puissance militaire s'avère extrêmement délicate et « seules de très faibles applications de la force ont été jugées conformes à la prudence » (8). Hier, les moments de vérité où deux Etats se faisaient connaître leur propre et véritable valeur était celui de la bataille, et il pouvait survenir à tout moment et sur une grande échelle. Aujourd'hui, les moments de vérité se traduisent encore par toute une gamme d'épreuves de forces incessantes, « mais la puissance ici mise en œuvre n'est militaire qu'en partie, et cette partie est minime » (9).

3) En troisième lieu, la puissance militaire ne peut plus, à l'âge nucléaire, assurer un contrôle effectif ni exercer une influence déterminante. L'Union soviétique n'est pas parvenue à contrôler tous ses alliés asiatiques et européens. Les Etats-Unis, exemple le plus significatif, ont échoué dans leurs efforts de mettre à genoux un petit Etat asiatique, malgré une mobilisation fantastique de leurs forces militaires. Avant, un Etat pouvait obtenir des résultats proportionnés à la puissance militaire qu'il détenait. Aujourd'hui, ce lien est relâché, la nature du pouvoir de coercition étant telle qu'elle empê-

(7) Klaus Knorr, *On the uses of military power in the nuclear age*, Princeton Univ. Press, 1966, p. 87.

(8) Stanley Hoffmann, *op. cit.*, p. 68.

(9) *Ibid.*, p. 69. Certains auteurs vont encore plus loin et affirment que la puissance militaire est devenue désuète. Voir Stanley Hoffmann, *Obstinate or obsolete? The Fate of the nation-state and the case of Western Europe*, *Daedalus*, vol. XCV, Été 1965.

che l'Etat qui le possède de l'utiliser pleinement (10). C'est pour cette raison que la tactique de la « mise en défi » est très souvent utilisée par les Petits : du moment où le Grand n'est pas en mesure d'utiliser — ou d'utiliser jusqu'au bout — sa force, un Petit ne cède pas (11). Jamais donc, pour reprendre la formule de Raymond Aron, n'a-t-on constaté une telle « impuissance de la force » (12). Jamais le pouvoir de récompense, autre manifestation de la coercition, n'a été aussi disproportionné à la force matérielle dont disposent les Etats les plus puissants militairement — si disproportionné l'un à l'autre qu'ils sont souvent sans rapport entre eux. « La force, a constaté M. Kissinger en 1968, ne se traduit plus automatiquement en influence » (13). Cette constatation, il avait l'occasion de la vérifier personnellement quelques années plus tard au Vietnam : la force capable de détruire le monde n'implique pas le pouvoir de diriger le monde. Cette dévaluation de la force militaire, due aux nouvelles conditions de son usage, affecte évidemment plus les Etats dont la force est la plus considérable — les deux Grands — que les autres qui n'ont aucun rôle à jouer dans l'« équilibre de la terreur » (14). Plus que les autres, les deux plus grandes puissances constatent non sans amertume que leurs avoirs sont devenus de lourds fardeaux (15).

4) En dernier lieu, les petits Etats, très actifs à l'heure actuelle sur la scène mondiale, ont réussi à mobiliser l'opinion internationale contre l'emploi de la force, nucléaire ou conventionnelle. Si bien que, « dans une certaine mesure, la politique internationale, écrit Stanley Hoffmann, a maintenant plus de traits communs avec la politique intérieure qui elle aussi, élimine la force brutale » (16).

Les quatre raisons invoquées ci-dessus amènent nombre d'auteurs à mettre l'accent sur cette ironie du siècle nucléaire : jamais, au cours de l'histoire, la force de destruction et la force militaire n'ont été aussi étroitement concentrées et jamais, pourtant, la puissance réelle — la capacité d'influer sur les autres — n'a été aussi dispersée (17). Car les contraintes imposées par les armes nucléaires sur la force militaire ouvrent maintenant la possibilité pour les autres dimensions de la puissance, surtout la dimension économique, de s'affirmer et de se développer.

(10) *Ibid.*, p. 67.

(11) Raymond Aron, *Paix et Guerre entre les nations*, 6^e édition, Paris, Calmann-Lévy, 1966, p. 68.

(12) Raymond Aron, *Match, Power, Puissance*, op. cit.

(13) Cité par Walter Laqueur, *The end of the post-war world*, *Social Research*, vol. 42, n° 1, Printemps 1975.

(14) Stanley Hoffmann, op. cit., p. 70.

(15) Voir Stanley Hoffmann, *No choice no illusion*, *Foreign Policy*, n° 25, Hiver 1966-67.

(16) Stanley Hoffmann, *Gulliver empêtré*, op. cit., p. 71.

(17) William Bundy, *Elements of Power*, *Foreign Affairs*, oct. 1977.

B. — LA MISE EN VALEUR DES FACTEURS ECONOMIQUES

Tout le monde sait que l'arme économique a toujours été utilisée comme un moyen capital de pression ou comme un instrument primordial de domination dans la lutte d'influence entre l'Est et l'Ouest. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que l'impasse nucléaire fait monter au premier plan la lutte économique qui se livre non seulement entre l'Est et l'Ouest mais aussi et surtout entre les pays riches et les pays pauvres et entre les pays riches eux-mêmes. Cette lutte, qui se porte sur un nouveau terrain et qui brouille les anciennes divisions du monde en camps et blocs, augmente le nombre de protagonistes et, ce qui est plus important encore, peut se livrer de façon autonome, c'est-à-dire en l'absence même des forces militaires. L'Allemagne de l'Ouest et le Japon offrent des exemples les plus manifestes à cet égard. Mais plus intéressant encore est le cas de l'O.P.E.P. qui, par l'arme du pétrole, a révélé pour la première fois la « force des faibles » (18) et la vulnérabilité des forts. MM. Henry Kissinger et James Schlesinger avaient beau laisser entendre la possibilité d'une intervention militaire dans le golfe Persique, leur menace a suscité peu d'écho aux Etats-Unis et pas du tout de réaction favorable en Europe et au Japon. Aussi le défi lancé par certains Petits dans un domaine économique aussi vital ne fournit-il plus aujourd'hui une occasion pour l'usage de la force militaire par les Grands atteints profondément dans leurs intérêts. Cette première victoire, obtenue en 1973 par la hausse du prix du pétrole, donne le signal à une « lutte de classe » à l'échelon mondial, et le thème de cette lutte — un ordre économique mondial plus équitable — pose un problème non moins explosif que celui de Berlin, de SALT II ou de MBFR.

En modifiant ainsi les relations internationales dominées jusqu'ici par le problème de la sécurité militaire, la lutte économique a incontestablement diminué le rôle des deux Grands. En termes de relations économiques internationales, l'Union soviétique, aux yeux des pays développés ou sous-développés, n'est pas en mesure de jouer un rôle plus important que le Japon, ne pouvant offrir des perspectives de commerce et de développement aussi attrayantes. Les Etats-Unis, eux aussi, sont touchés par ce changement de contexte, car, tout en demeurant le pays le plus puissant du monde, et précisément dans le domaine économique, ils ne diffèrent plus maintenant des autres grandes puissances que par degré et non plus par dimension, et l'ancien ministre américain des Finances, John Connally, a expri-

(18) Titre de l'ouvrage de Paul-Marc Henry, Ed. Entente, 1975.

mé une réalité en disant en 1971 que les Etats-Unis sont devenus un pays ayant les mêmes droits et les mêmes obligations que les autres.

La place prépondérante accordée à l'élément économique dans la bataille diplomatique actuelle a une autre conséquence sur le rôle de direction des deux Grands. Avant, lorsque la protection contre un ennemi menaçant venu de l'autre camp était le souci principal, les petites puissances étaient mieux disposées à accepter la subordination de leurs intérêts aux exigences de la défense commune ou l'hégémonie de la grande puissance militaire protectrice. Aujourd'hui, le problème de la défense commune demeure important, mais les deux Grands se trouvent moins capables de prévaloir sur leurs alliés respectifs car, lorsque les questions économiques sont en cause, ceux-ci peuvent former des coalitions soit entre eux, soit avec les pays non alignés, soit même avec les membres de l'autre camp. On voit de plus en plus fréquemment des membres d'une alliance militaire traiter bilatéralement avec un autre membre de l'alliance opposée, ce qui n'était point possible naguère à moins que la puissance dirigeante ne le voulût elle-même. Aussi les divergences idéologiques ou l'opposition entre les systèmes socio-politiques différents ne suffisent-elles plus pour empêcher les relations cordiales entre les pays. Les rapports économiques, la coopération technologique et les échanges scientifiques et culturels effacent les frontières idéologiques et la séparation traditionnelle entre amis et ennemis. Désormais les coalitions rivales changent de membres en fonction de chaque problème en discussion, accentuant ainsi le processus de désintégration de la bipolarité globale (18 bis).

C. — L'APPARITION D'UN MONDE DECENTRALISE

La dévaluation du pouvoir de coercition engendre un « polycentrisme de fait » (19) en multipliant les nouveaux centres de puissance et en affaiblissant la domination des deux Grands.

1) Les nouveaux centres de puissance sont « des Etats dont beaucoup manquent de ce qui fait traditionnellement la puissance militaire, mais qui sont bien fournis en nouveaux facteurs de puissance et impatientes d'entrer dans le jeu » (20). L'Iran et le Nigeria exercent certainement un *leadership* plus renforcé dans leur région. Le Brésil joue le même rôle en Amérique latine. En Asie du Sud, l'Inde est parvenue à un statut international respectable et domine sans partage le continent indien. En Asie du Sud-Est, l'Indonésie s'affirme comme une puissance régionale dominante... Dans tous les cas, on

(18 bis) Voir Seyom Brown, *The changing essence of power, Foreign Affairs*, vol. 51, n° 2, janvier 1973.

(19) et (20) Stanley Hoffmann, *op. cit.*, p. 74.

tient à faire de plus en plus clairement comprendre que la présence dans sa région des puissances extérieures est devenue indésirable. Paralysés, les Grands se résignent à voir se développer l'autonomie de ces sous-systèmes qui prennent de plus en plus de l'importance dans la société internationale actuelle et qui présentent des caractères différents par rapport au système global.

De plus, pour mener avec efficacité le combat économique, les Etats se regroupent, et la puissance moderne tend à devenir la puissance de groupe (21). Les Etats qui jouent le rôle de dirigeant dans un groupe sont devenus des nouveaux centres : l'Iran au sein de l'O.P.E.P.; l'Arabie Saoudite au sein de l'O.P.E.P. et dans le monde arabe; le Brésil en Amérique latine et au sein du Groupe 77; le Mexique dans la même situation; l'Algérie au sein de l'O.P.E.P. et du Groupe 77. Dans l'arène économique, l'O.P.E.P. et le Groupe 77 occupent une place centrale de même que l'O.C.D.E. et la C.E.E. A ces groupes s'ajoutent encore d'autres groupements économiques sous-régionaux tels que le Marché Commun Andean, le Marché Commun de l'Amérique du centre et l'A.S.E.A.N. en Asie du Sud-Est. L'Inde joue un rôle international nettement moins important qu'avant car elle n'est dirigeante d'aucun groupe : c'est la raison pour laquelle elle s'applique à cultiver une certaine influence parmi le groupe des pays non alignés.

Cette puissance de groupe se manifeste aussi dans le domaine politique. Depuis 1972, les pays arabes et ceux d'Afrique Noire s'allient aux Nations Unies pour exercer des pressions sur Israël et sur l'Afrique du Sud. Les pays d'Amérique latine votent ensemble lorsqu'il s'agit du nouvel ordre économique international ou du canal de Panama. L'O.U.A. établit des règles dont les puissances extérieures ont tenu compte dans leurs interventions : dans la guerre du Biafra lorsqu'elle soutint solidement le Nigeria; dans la guerre de l'Angola lorsque les principaux pays africains appuyèrent le M.P.L.A., légitimant ainsi l'action de l'Union Soviétique; dans la guerre de l'Ogaden enfin où le principe de l'intangibilité des frontières soutenu par cette organisation s'appliqua rigoureusement, légitimant encore une fois l'action de l'Union Soviétique et de Cuba.

Pour toutes ces raisons, nombre d'auteurs affirment que le monde n'a jamais été aussi décentralisé. Il y a, disent-ils, trop d'unités politiques agissant indépendamment et, par conséquent, il n'est plus possible pour un petit nombre de puissances majeures de se partager

(21) William Bundy, *op. cit.*

le monde entre elles ou d'exercer un contrôle effectif sur leurs alliés (22). La puissance n'a jamais été aussi fluide et diffuse. Preuve supplémentaire : toutes les puissances régionales tentent de devenir des puissances nucléaires malgré l'opposition irréductible des deux Grands.

2) Et ceci nous conduit au second caractère de cette décentralisation : la domination des deux super-puissances est affaiblie.

Elle est affaiblie, d'abord, parce que la prudence dans l'usage de la force par les deux Grands — et non seulement par la peur de la réaction de l'autre — a augmenté la capacité défensive et offensive (23) des puissances moyennes et même petites qui se trouvent au sein ou en dehors d'une alliance. Qui pouvait, il y a seulement vingt ans, imaginer par exemple que le Chili et le Pérou oseraient nationaliser des propriétés américaines et que des tout petits pays latino-américains auraient l'audace de saisir des bateaux de pêche américains et de leur faire payer de lourdes amendes pour avoir violé leurs eaux territoriales étendues à 200 *miles* ? Comment ne pas s'étonner de voir la petite Albanie prendre la liberté de s'opposer à la colossale Union Soviétique ou ne pas admirer la Roumanie défendant farouchement son indépendance ? La puissance exprimée sous la forme des menaces d'utiliser ou de ne pas utiliser les capacités militaires — la forme dominante de la puissance au cours de la guerre froide — demeure décisive dans les conflits où les intérêts vitaux sont engagés, mais elle est aujourd'hui d'une utilité moindre comparée à d'autres formes de puissance, et parfois provoque des effets négatifs en dévaluant d'autres mesures de marchandage. De plus, les changements dans la technologie militaire ont réduit la valeur des bases avancées, non seulement pour la dissuasion stratégique mais aussi pour le combat et pour la reconnaissance dans une guerre conventionnelle à grande échelle (24). La protection assurée par une super-puissance étant devenue moins crédible, perd un peu de sa valeur alors que le prix pour l'assurer augmente sensiblement. Ceci pousse les petits Etats à chercher une position d'indépendance dans l'espoir de créer plus d'opportunité pour leurs manœuvres diplomatiques contre les deux super-puissances à la fois. En sens inverse, les super-puissances trouvent la fidélité de leurs alliés moins indispensable qu'au temps de la bipolarité rigide. Dans ce système où les alliances se relâchent,

(22) Voir par exemple Silviu Brucan, *Power without use of force ?*, *Pacific Community*, vol. 4, n° 4, juillet 1973.

(23) Stanley Hoffmann, *op. cit.*, pp. 76 et s.

(24) Exception faite en Europe Orientale où les Soviétiques insistent sur la nécessité de maintenir une ceinture de sécurité composée des alliés loyaux.

les intérêts et les coalitions chevauchent, et où les adversaires dans un domaine pourraient devenir des amis dans un autre, les petits sont moins inféodés aux grands et peuvent se permettre d'avoir des ambitions propres.

La domination des Grands — et notamment celle des Etats-Unis est encore affaiblie par le fait de l'interdépendance de l'économie mondiale. Jamais le monde n'a été aussi un. La perspective planétaire s'impose avec force en un temps où les problèmes mondiaux ne peuvent plus être considérés isolément : ils constituent des éléments étroitement associés les uns aux autres. C'est l'événement de 1973 — la hausse du prix du pétrole — qui fait comprendre aux pays occidentaux cette interdépendance étroite qui lie les pays consommateurs aux pays producteurs, ces derniers ayant, pour la première fois, la capacité de miner la puissance économique des premiers. Cette vulnérabilité n'épargne pas les Etats-Unis car leur économie dépend, comme celle des pays occidentaux — quoique dans une moindre mesure — de l'extérieur quant à ses ressources. On a estimé, en effet, que de 26 à 36 matières premières de base consommées par l'industrie américaine viennent de l'extérieur, et cette dépendance augmente de façon préoccupante surtout dans le domaine énergétique. Les importations de matières d'origine minérale qui ont coûté 8 milliards de dollars en 1970 en coûteront quelque 31 milliards en 1985 (25). Il en résulte que les Etats-Unis voient s'élargir leur problème de sécurité : de façon plus ou moins abusive, ils soutiennent que la notion de sécurité dépasse l'aspect militaire et englobe maintenant l'aspect économique. C'est donc sur le front économique que s'engage la bataille déterminante, car, proclame M. Brzezinski, la nouvelle loi de l'interdépendance commence à « l'emporter même sur la confrontation avec le monde communiste » (26).

Le déclin de l'hégémonie frappe donc surtout les Etats-Unis. Même dans le domaine économique où ils sont les plus forts, le *leadership* américain s'est ébranlé. Un auteur américain donne les chiffres suivants : la part des Etats-Unis dans le P.N.B. mondial tombe de 39 % en 1950 à 27 % en 1974. Dans certaines industries lourdes importantes, leur part dans la production mondiale descend à un niveau plus bas encore entre 1950 et 1970 : de 76 % à 31 % dans le cas des voitures, de 46 % à 20 % en acier, alors que leur part dans la consommation mondiale des matières premières industrielles tombe de 42 % à 27 % dans la même période. La part des Etats-Unis dans les exportations mondiales tombe aussi, bien que plus légèrement : de 16 % en 1950 à 12 % en 1974. La chute la plus spectaculaire concerne la part des Etats-Unis dans les réserves internationales — chute encouragée au début pour aider d'autres pays à reconstruire leurs stocks épuisés par

(25) et (26) Zbigniew Brzezinski, La politique étrangère des Etats-Unis : A la recherche d'un objectif, traduction parue dans *Politique Etrangère*, n° 3, 1973.

la guerre : de 50 % en 1950 à 7 % en 1974 (27). Déjà, en 1971, M. Nixon a dû prendre des mesures unilatérales contre les partenaires des Etats-Unis, notamment contre le Japon, pour résoudre les difficultés rencontrées dans la crise commerciale et monétaire. Mais le défi lancé à la puissance américaine ne devient effectif qu'en 1973 lorsque le Japon et l'Allemagne de l'Ouest refusèrent de céder aux pressions américaines tendant à leur faire dévaluer leur monnaie. Le fait de l'interdépendance économique empêche l'Amérique de faire usage de sa puissance. Les mesures visant à faire du mal aux autres peuvent se retourner contre leur auteur car les pays victimes de ces mesures pourraient être ceux-là mêmes dont il cherche la coopération dans d'autres domaines.

Difficultés économiques créées par une compétition plus efficace à l'extérieur, inflation à l'intérieur, doute et absence de consensus en ce qui concerne les priorités en politique étrangère... tout cela empêche les Etats-Unis d'imprimer leur direction aux événements mondiaux (28). M. Brzezinski qui s'insurge contre l'idée du déclin de la puissance américaine doit reconnaître que « la prolifération nucléaire, l'apparition du nouveau triangle Etats-Unis - U.R.S.S. - Chine, ainsi que la montée d'une grande variété de changements révolutionnaires dans les pays en voie de développement, n'autorisent plus le genre de suprématie mondiale dont jouissaient jadis les Etats-Unis » (29). Après tout, le pouvoir de décision ne relève plus, aujourd'hui, uniquement des seules super-puissances. « Ni les Etats-Unis, ni l'Union Soviétique, continue M. Brzezinski, ne peuvent imposer leur volonté aux événements internationaux » (30).

(27) Tous ces chiffres sont donnés par Marina v. n. Whitman, *Leadership without hegemony : our role in the world economy, Foreign Policy*, n° 20, automne 1975. Un autre calcul est présenté par Silviu Brucan, op. cit., fondé sur les statistiques des Nations Unies :

Changements dans les rapports de forces économiques (%).

	P.N.B. des pays développés	1958 Commerce mondial capitaliste	Réserve de l'or	P.N.B. des pays développés	1970 Commerce mondial de l'or	Réserve de l'or
U.S.A. ..	56,6	15,5	33,0	49,5	15,0	11,0
C.E.E. ..	20,7	23,0	25,0	31,0	40,1	45,0
Japon ...	3,9	3,1	3,2	9,8	6,8	15,0

(28) Voir Stanley Hoffmann, *The Uses of American Power, Foreign Affairs*, oct. 1977.

(29) Zbigniew Brzezinski, *Illusions dans l'équilibre des puissances*, Préface J.P. Cot, Paris, l'Herne, 1977, p. 195.

(30) *Ibid.*

Dans le monde décentralisé tel qu'on vient de voir, quels sont les pays considérés comme des pôles outre les Etats-Unis et l'Union Soviétique ? Question difficile sur laquelle l'accord est loin d'être unanime. Analysons les points de vue différents.

D. — LES PUISSANCES-POLES

En général, trois formules sont présentées : tripolaire, pentapolaire, quadripolaire.

1) La formule tripolaire soutient que la configuration internationale est limitée à trois puissances : les Etats-Unis, l'Union Soviétique et la Chine. Les défenseurs de cette formule — notamment Michel Tatu, Vernon Aspaturian, Pierre Maillard et Ronald Yalem — ont procédé à une analyse approfondie des règles qu'on joue dans ce « jeu triangulaire » (31).

Sur quels critères se fonde la formule tripolaire ? Ronald Yalem insiste particulièrement sur le critère nucléaire. La tripolarité, selon lui (32), est définie comme la situation dans laquelle trois Etats se trouvent dans une position d'égalité relative en matière de puissance militaire — surtout dans le domaine nucléaire — et cette égalité se traduit par la possibilité pour chacun d'entre eux de faire usage des armes nucléaires contre n'importe quel autre. La Chine fait donc incontestablement partie de cette tripolarité bien qu'elle ne possède pas à l'heure actuelle autant d'armes nucléaires ou de missiles à longue portée que les deux autres, car cet écart, comme on l'a estimé, n'est que temporaire et sera réduit de façon considérable dans un proche avenir, étant donné la rapidité avec laquelle la Chine a produit ses armes nucléaires et ses missiles ballistiques intercontinentaux. Cette position nucléaire de la Chine va certainement affecter le système actuel de la dissuasion nucléaire bilatérale en créant une situation dans laquelle « les Etats-Unis et l'Union Soviétique auront, tous les deux, à affronter, pour la première fois, la possibilité qu'à l'issue d'un conflit avec un adversaire armé d'armes nucléaires, ils doivent faire face à un adversaire potentiel ainsi armé » (33). On ne trouve pas le même problème chez les deux autres puissances nucléai-

(31) Vernon Aspaturian, *Moscow's Option in a changing world*, *Problems of Communism*, juillet-août 1972 ; Pierre Maillard, *The effect of China on Soviet-American relations, in Soviet-American relations and world order : the two and the many*, *Adelphi Paper*, n° 66 ; Ronald Yalem, *Tripolarity and World Politics*, *The year-book of World Affairs*, London, 1974 ; Michel Tatu, *Le triangle Washington-Moscou-Pékin et les deux Europes*, Paris, Castelmann, 1972.

(32) Ronald Yalem, *Tripolarity and the International System*, *Orbis*, n° 4, Hiver 1972.

(33) Harry G. Gelber, *The impact of Chinese ICBM's on strategic deterrence*, *Orbis*, été 1969, pp. 409-410.

res, la France et la Grande-Bretagne, dont les armes nucléaires ne constituent qu'« un moyen de dernier recours, leur donnant quelques avantages mineurs mais [ne leur permettant pas] de les exploiter de façon constante dans leur politique extérieure quotidienne » (34). Elles doivent être aussi écartées de la dissuasion pour une autre raison : il est improbable que ces deux puissances dirigent leurs capacités nucléaires contre les Etats-Unis.

D'autres auteurs, tout en reconnaissant l'énorme supériorité stratégique des Etats-Unis et de l'Union Soviétique et constatant la persistance des éléments du dualisme dans la diplomatie globale, admettent volontiers qu'un modèle triangulaire d'interactions émerge au centre du système international à cause du rôle autonome que joue la Chine au niveau le plus élevé de la diplomatie internationale. Ni le Japon ni l'Europe ne remplissent cette condition, tous les deux dépendant des Etats-Unis sur le plan stratégique et étant tributaire de l'étranger pour les provisions énergétiques : ils sont loin d'être en mesure de soutenir une action autonome au sommet du système international (35).

De plus, la Chine est une puissance planétaire. Aucun pays en Asie ne peut échapper à son influence ou à son action. Elle accorde des aides à des pays africains et y mène une diplomatie très dynamique. Son ombre s'étend de plus en plus sur l'Europe, non seulement parce qu'elle cherche à désintégrer le bloc soviétique et qu'elle encourage les alliés de l'Union Soviétique à prendre une attitude plus indépendante, mais aussi en raison de sa diplomatie active en direction de l'Europe occidentale, visant à faire de l'Europe une Europe vraiment européenne et indépendante capable de résister aux ambitions tant des Etats-Unis que de l'Union Soviétique sur le continent. Bien évidemment, l'éloignement de la Chine et la faiblesse de ses moyens actuels ne lui donnent point la possibilité de se mesurer avec l'Union Soviétique en Europe. « Il n'en reste pas moins que, plus le poids de la Chine s'accroîtra, plus les relations entre les Européens tant de l'Ouest que de l'Est et l'Union Soviétique se dérouleront sur un arrière-plan » (36).

Enfin, la Chine est aussi une puissance planétaire au point de vue idéologique. Aux yeux de plusieurs pays sous-développés, et même dans l'opinion des pays industrialisés, la Chine, du moins avant la mort de Mao, a repris le flambeau révolutionnaire des mains de l'Union Soviétique et incarne un modèle de développement mieux adapté aux conditions des pays du Tiers Monde. Du coup, l'attraction de l'idéologie révolutionnaire chinoise a rendu particulièrement

(34) Arthur Burns, *Military — Technological Models and World Order*, *International Journal*, Automne 1969.

(35) Carsten Holbraad, *Middle Power Roles in Great Power Triangles*, *The Year-book of World Affairs*, The London Institute of World Affairs, 1976. Voir aussi le même auteur, *The Triangular system, Cooperation and Conflict*, n° 2, 1973.

(36) Un, deux, trois, quatre... cinq ?, *Preuves*, n° 9, 1^{er} trimestre 1972.

inconfortable la position de l'Union Soviétique qui se présente désormais comme une puissance à la fois révolutionnaire et conservatrice, et, à cet égard, les deux pôles véritables du monde entre lesquels celui-ci tendrait à se partager sont, aux yeux de beaucoup, plutôt Washington et Pékin.

2) La formule pentapolaire est avancée par le président Nixon. « Je crois que le monde deviendra plus sûr et meilleur quand il y aura des Etats-Unis, une Europe, une Union Soviétique, une Chine et un Japon forts et souverains se contrebalançant mutuellement, sans agir les uns contre les autres dans un véritable équilibre » (37). C'est ainsi que, selon M. Nixon, on parviendra à construire une « génération de paix ».

Il ne manque pas de fondement dans cette opinion de l'ex-président des Etats-Unis. L'Europe, d'abord, est généralement considérée comme une puissance économique mondiale qui s'affirme. « Puissance moyenne », elle joue un rôle politique privilégié à l'égard des pays du Tiers Monde très méfiants vis-à-vis des super-puissances et occupe ainsi une place prépondérante dans le dialogue Nord-Sud. Le simple fait que l'Europe s'efforce de devenir une réalité est bénéfique aux yeux de tous les pays qui souhaitent l'instauration d'un pluralisme dans la société internationale : à cet égard, l'Europe est devenue un pôle véritable vers lequel sont attirés tous les pays intéressés à lutter contre l'hégémonie des deux Grands. Enfin, l'Europe s'est toujours imposée comme un centre de culture et de civilisation dont l'influence demeure vivace chez les peuples qui les ont reçues.

Quant au Japon, une ascension incroyable et brutale l'a conduit au troisième rang mondial en puissance économique et au centre de l'attention universelle. Il a presque rattrapé l'Union Soviétique avec une surface cinquante fois moindre et crée des difficultés à l'économie américaine avec la compétitivité de son industrie. Certes le Japon n'est pas doté d'armes nucléaires, mais en période de paix, et étant donné l'impasse atomique, les facteurs économiques pèsent autant que les facteurs militaires. Demeuré jusque là dans l'ombre des Etats-Unis, cherchant à faire aussi peu que possible parler de lui, le Japon, incontestablement, apparaît désormais comme l'un des nouveaux grands acteurs du jeu international.

3) La troisième formule met en doute le caractère planétaire qu'on attribue, comme nous venons de voir, à la puissance de l'Europe et du Japon. Ce n'est pas, affirme-t-elle, à l'échelle mondiale que ces deux puissances sont reconnues comme des « pôles », mais seulement au niveau régional. Ainsi considéré, le problème, explique Alastair Buchan (38), diffère en Europe et en Asie.

En Europe, l'engagement nucléaire direct des deux Grands perpétue la situation bipolaire au niveau stratégique. C'est au niveau de

(37) Time, 3-1-1972.

(38) A world restored, *Foreign Affairs*, vol. 50, n° 4, juillet 1972.

l'influence politique que des rapports tripolaires commencent à s'affirmer. Certes, l'unité des Alliés reste indispensable dans toute négociation éventuelle sur le statut de Berlin, certes, les Etats-Unis ont pris seuls des initiatives pour faire avancer leur politique de pénétration dans les pays de l'Europe orientale — la visite de M. Nixon en Roumanie, celle de M. Carter en Pologne — le fait demeure qu'il appartient aux pays de l'Europe occidentale eux-mêmes de jouer le rôle primordial dans l'instauration des rapports nouveaux avec l'autre moitié de l'Europe. *L'Ostpolitik* de M. Brand traduit cette volonté : il faut développer la conception d'une Europe occidentale dotée, pour reprendre la formule de l'ancien chancelier, « des mêmes droits et des mêmes obligations que les deux super-puissances » (39). Une situation triangulaire se forme donc, lentement mais sûrement, au niveau politique, économique et peut-être un jour militaire. Mais, de toute évidence, ces rapports triangulaires ne reposent pas, à l'heure actuelle, sur le même équilibre que les rapports Etats-Unis-Chine-Union Soviétique.

En Asie, par contre, une situation quadrilatérale s'établit nettement. Avant comme après la guerre du Vietnam, l'engagement militaire des Etats-Unis dans cette région ne laisse aucun doute sur leur fermeté, et leur emprise économique et politique ne se relâche point. « En dépit des changements qui ont balayé la région au cours de la dernière décennie, a déclaré à Bangkok le vice-président Mondiale, les Etats-Unis conservent des intérêts vitaux ici, de même que des liens commerciaux importants et qui s'intensifient » (40). Quant à l'influence soviétique, elle s'affirme dans le continent indien et dans une partie de l'Asie du Sud-Est et cherche à se développer encore : l'Union Soviétique veut toujours montrer qu'elle est une puissance asiatique (*). Le Japon, lui, attire et fait peur en même temps par sa puissance économique qui tend à remplacer celle des Etats-Unis au premier rang. Enfin, l'importance de la Chine est déjà indiquée. Ces quatre Grands — quatre, parce que l'Europe y est absente — se livrent entre eux une bataille diplomatique complexe qui tend à estomper la frontière traditionnelle entre ami et ennemi, amitié et animosité se faisant et se défaisant selon chaque circonstance et chaque problème. Le rôle du Japon paraît particulièrement mobile dans cette bataille car son indépendance est encouragée à la fois par la Chine et par l'Union Soviétique : autant dire que ces deux grandes puissances socialistes rivales favorisent de cette façon la multipolarisation du système international en Asie (*). Cette multipolarisa-

(39) On remarque cependant que *L'Ostpolitik* de l'ancien chancelier allemand est à la fois parallèle et concurrent de la politique américaine vis-à-vis de l'Union soviétique (René Albrecht-Carrié, *Les règles du jeu ou un retour au concert des Puissances*, op. cit.).

(40) *Le Monde*, 6-5-1978.

(*) Cette étude est rédigée avant la signature du traité d'amitié et de coopération entre l'Union soviétique et le Vietnam (octobre 1978) et celle du traité de paix et d'amitié entre la Chine et le Japon (août 1978).

tion, qui succède à la double hégémonie soviéto-américaine des années cinquante, « ne peut plus être décrite dans les termes classiques ni d'un affrontement Est-Ouest entre communisme et anti-communisme, ni d'un affrontement Nord-Sud entre pays riches et pays pauvres. Chacun des acteurs a d'ores et déjà acquis sa pleine indépendance, le système n'est plus justiciable de la rhétorique des blocs et anti-blocs : il est un jeu de quatre forces autonomes » (41).

4) Enfin, pour terminer avec le point de vue de la multipolarité, on peut mentionner l'opinion de certains auteurs utilisant l'approche fonctionnelle dans leur analyse. Robert Scalapino, par exemple, distingue, avec cette méthode, deux situations triangulaires : l'une, concernant les problèmes du désarmement et de la coexistence pacifique, est exprimée par le triangle Union Soviétique - Etats-Unis - Chine; l'autre, intéressant les relations économiques mutuelles et, dans un sens plus large, la santé économique du monde entier, se manifeste dans le triangle Japon - Etats-Unis - Europe occidentale (42). Les Etats-Unis, dans cette manière de voir, occupent une place unique, car ils se trouvent à la fois dans le triangle stratégique et dans le triangle économique.

En somme, les points de vue différents que nous venons d'analyser, si divisés qu'ils soient sur le nombre des « pôles » et sur la manière de les situer, se rencontrent sur une idée capitale : celle selon laquelle le temps où les deux Grands exercèrent leur hégémonie sur le monde est révolu et que cette situation nouvelle crée des conditions favorables à la paix et à la stabilité internationale. C'est cette idée qu'a exprimée M. Giscard d'Estaing lorsqu'il voulait montrer les bienfaits qu'une Europe autonome pourrait apporter à un monde « multipolaire » et « pluraliste » dont la France souhaite l'instauration.

« Pendant des années, déclarait-il à la presse à l'issue de la visite du président Carter en janvier 1978, les relations entre les Etats-Unis et la France ont buté, non pas sur le fait qu'il y avait des différences, car c'est naturellement qu'il y a des différences sur certaines conceptions (...) ou sur le fait que nous n'acceptons pas que l'organisation politique du monde s'oriente vers une direction bipolaire à partir d'un accord exclusif entre les Etats-Unis et l'Union soviétique (...) mais, jusqu'à une période récente, ces différences de conception étaient considérées comme ayant un effet négatif, c'est-à-dire comme rendant impossible le déroulement de relations normales ou même compliquant le déroulement de la vie internationale.

« Ce que j'ai trouvé positif dans nos conversations, c'est que l'administration américaine actuelle réalise qu'il y a en Europe ce facteur autonome de décisions, que cette volonté nationale d'assurer sa propre sécurité est au total un facteur positif, et donc au lieu de considérer nos différences comme étant un obstacle permanent à nos relations, le fait que ces différences existent et sont bien perçues, bien comprises, peut être un facteur enrichissant dans la vie internationale et un moyen supplémentaire d'atteindre les grands objectifs qui sont les nôtres, c'est-à-dire l'organisation d'un monde multipolaire qui ne serait pas limité aux décisions des deux superpuissances,

(41) Un, deux, trois, quatre,... cinq ?, op. cit.

(42) In National Security policy and the changing world alignment, Hearing-Symposium, House of Representatives, cité par Joseph L. Noguee, *Polarity : An ambiguous concept*, *Orbis*, vol. 18, n° 4, Hiver 1975.

mais un monde dans lequel on chercherait à organiser le dialogue à partir d'autre chose que les structures idéologiques ou les alliances militaires et qui donc, peu à peu, deviendrait un monde multipolaire, pluraliste dans ses choix politiques et sociaux et en même temps pacifique » (43).

Un tel monde a-t-il déjà vu le jour ? A bien examiner la politique internationale, on peut en douter. Car si le monde bipolaire de la guerre froide appartient déjà au passé, le monde où nous vivons ne présente pas encore des caractères d'une multipolarité réelle. Telle est la thèse que défendent les partisans du système mixte « bi-multipolaire » (44).

II. — UN SYSTEME MIXTE, BI-MULTIPOLAIRE ?

La multipolarité, selon cette thèse, n'existe pas pleinement car les caractéristiques de la bipolarité persistent dans les domaines les plus importants. En apparence, le jeu semble se jouer entre plusieurs acteurs. En réalité, les règles du jeu sont établies par deux d'entre eux, dont l'un, les Etats-Unis, apparaît, selon certains, comme le plus fort.

A. — CRITIQUES DE LA MULTIPOLARITE

Le système international, tout d'abord, n'est ni tripolaire ni pentapolaire.

1) Il n'est pas tripolaire car la Chine ne peut prétendre à autre chose qu'une super-puissance *potentielle*. Stratégiquement, elle a atteint le niveau minimum de dissuasion vis-à-vis de l'Union Soviétique, mais ce niveau est trop faible par rapport à la capacité stratégique des deux super-Grands. Militairement, ses armées sont capables de faire face à une invasion éventuelle de l'Union Soviétique, mais cette puissance conventionnelle se limite en Asie, car il manque à la Chine des forces navales et aériennes lui permettant de la porter à une longue distance. Sur le plan économique, la Chine a fait des progrès énormes, mais il serait insensé de la comparer au Japon. Enfin, les dissensions idéologiques provoquées par la Révolution culturelle et par la mort de Mao, ainsi que certains de ses comportements en politique étrangère, ont quelque peu terni, à l'extérieur, la réputation révolutionnaire de la Chine.

Personne ne conteste que la Chine occupe une des places les plus importantes dans le monde. Le fait qu'elle ose tenir tête à l'Union

(43) *Le monde*, 7-1-1978.

(44) Le terme vient de Richard N. Rosecrance, *Bipolarity, Multipolarity and the Future*, *The Journal of Conflict Resolution*, n° 10, 1966.

Soviétique, qu'elle lui pose un problème constant de sécurité, qu'elle dresse un obstacle à l'influence de Moscou partout dans le monde, qu'elle dicte même, dans une certaine mesure, la conduite en politique étrangère, le fait qu'elle constitue un immense champ d'expérience en matière socio-économique, un réservoir inépuisable de talents humains, ne peut que consolider de jour en jour sa position dans le monde. Cependant, comment n'a-t-on pas été frappé par l'effacement de cette Chine dynamique et immense dans les événements brûlants de l'actualité mondiale : le Moyen-Orient, l'Afrique du Sud, la corne de l'Afrique, le dialogue Nord-Sud, la crise de l'énergie ? Elle a fait, il est vrai, des gestes à l'égard de l'O.L.P., mais quelle aide réelle lui a-t-elle apportée et quel respect peut-elle imprimer par ces gestes sur le cours des événements ? La Chine a apporté son aide — désastreuse d'ailleurs — au F.N.L.A. en Angola, mais qu'a-t-elle fait au cours des conflits récents entre la Somalie et l'Éthiopie ? Son absence dans les confrontations économiques mondiales ne prouve-t-elle pas qu'elle est loin d'avoir des moyens pour participer au concert des grandes puissances économiques planétaires ? Consciente des limites de sa puissance, la Chine n'a cessé d'affirmer qu'elle n'est pas une super-puissance et qu'elle ne désire pas le devenir. Dans les années 1950 et 1960, elle s'est humblement classée parmi les pays du Tiers Monde. Aujourd'hui, avec sa théorie des trois mondes, elle semble se situer volontiers parmi les puissances moyennes avec lesquelles elle entend lutter contre l'hégémonie des deux Grands.

2) Le système international actuel n'est pas non plus pentapolaire. Le point de vue de M. Nixon a soulevé immédiatement des critiques sévères surtout dans le cercle académique. Car l'équilibre dont il parle et qui fait penser à celui du Congrès de Vienne, n'existe que dans sa pensée. Comment, en effet, peut-on comparer les diverses puissances composant l'équilibre européen au XIX^e siècle : France, Angleterre, Allemagne, Autriche, Russie dont l'importance était à peu près égale, et qui formaient une véritable multipolarité, aux cinq puissances d'aujourd'hui qui présentent une telle inégalité qu'on ne voit pas par quel miracle elles parviennent à s'équilibrer les unes les autres ? Que représente l'Europe dans ce « polycentrisme » pentagonal, elle qui n'arrive toujours pas à résoudre le dilemme de l'indépendance et de la protection américaine, elle dont l'existence en tant qu'entité reste encore à prouver ? Quoiqu'il en soit, une Europe forte ne verra le jour sans une certaine autonomie économique, technologique, militaire. « Si la péninsule européenne, écrit Jean-Pierre Cot, n'est qu'un prolongement du continent américain, elle ne peut s'exprimer de manière indépendante et peut tout au plus aspirer à des responsabilités "régionales" » (45).

(45) Préface à l'ouvrage de Z. Brzezinski, *Illusions dans l'équilibre des puissances*, op. cit.

« Puissance régionale », « puissance moyenne », une « force potentielle dans la politique internationale » (46), telle est la place qu'assignent à l'Europe la plupart des observateurs. Dire que l'Europe constitue tout de même un « pôle » en raison de sa « puissance civile » et de sa puissance économique, c'est ignorer la force et la domination des sociétés multinationales et du dollar et sous-estimer les lois de l'impérialisme économique qui, par la recherche d'un profit toujours plus élevé et des marchés nouveaux, conduiront « inéluctablement » les Etats-Unis à la « colonisation économique de l'Europe » (47). « La troisième puissance industrielle mondiale après les Etats-Unis et l'Union Soviétique, écrit Jean-Jacques Servan-Schreiber, pourrait bien être dans quinze ans non pas l'Europe mais l'Industrie américaine en Europe » (48). Et d'ailleurs, supposons même que les mesures économiques prises par Tokyo ou par Bruxelles puissent affecter la situation de l'emploi ou la prospérité dans l'autre côté du monde — ce qui est peut-être vrai — laquelle de ces deux capitales est en état, comme Washington ou Moscou, de prendre des décisions politiques dont les conséquences sont ressenties universellement ?

La thèse de M. Nixon ne tient donc aucun compte de la réalité. Elle reflète tout simplement l'ambivalence de la politique étrangère des Etats-Unis qui désire en même temps faire partager à ses partenaires les fardeaux qu'ils portent en tant que super-puissance et les obliger d'entrer dans un jeu dont les règles sont avantageuses à Washington : en d'autres termes, les Etats-Unis entendent demeurer le dirigeant et le patron de leurs partenaires, même si le but est maintenant défini comme l'équilibre (49). Cette politique « machiavélique » (50) qui s'applique par des mesures économiques draconiennes adoptées en 1971, puis de nouveau en 1973, et destinées à améliorer la position économique des Etats-Unis par rapport à celle de leurs alliées ne poursuit nullement un but de modération comme Washington l'a promis et, par conséquent, ne mènera guère à la multipolarité comme il l'a prétendu. Sur les cinq puissances évoquées par M. Nixon, deux et deux seules exercent une autorité effective grâce à leurs avantages militaires, politiques et économiques. La disproportion entre leur puissance et celle des trois autres est telle que « sur le plan du pouvoir, le monde reste bipolaire et le restera vraisemblablement longtemps » (51). Cette situation, M. Brzezinski l'exprime par la formule suivante : $2 \frac{1}{2} + y + z = \text{le monde des puissances}$, dans

(46) Ralf Dahrendorf, *International Power : A European perspective*, *Foreign Affairs*, octobre 1977.

(47) Jean-Pierre Cot, *op. cit.*

(48) Cité par Marc Paillet, *Marx contre Marx*, Paris, Denoël/Gonthier, 1971, pp. 174-175.

(49) Stanley Hoffmann, *Weighing the balance of power*, *Foreign Affairs*, n° 4, juil. 1972.

(50) Zbigniew Brzezinski, *La politique étrangère des Etats-Unis*, *op. cit.*

(51) et (52) Zbigniew Brzezinski, *Illusions...*, *op. cit.*, pp. 96 et 94.

laquelle le 2 représente les deux Grands, le 1/2 la Chine, y et z le Japon et l'Europe (52).

B. — LA SURVIVANCE D'UN MONDE BIPOLAIRE

Le monde reste bipolaire car, contrairement à la thèse de la dévalorisation de la force, celle-ci ne perd pas son utilité et demeure le fondement de la domination des deux Grands. Ce caractère bipolaire est accentué encore par la crise de l'énergie qui a ébranlé le monde occidental et a montré la faiblesse intrinsèque des deux puissances industrielles considérées comme des « pôles » : le Japon et l'Europe.

1) Sur le problème de la force d'abord, est-il vrai que les deux super-puissances, également paralysées chacune par la force nucléaire de l'autre, sont réduites dans des matières politiques importantes, à la situation des Etats moyens ? Nous savons que cette thèse, mise en forme surtout par Stanley Hoffmann, cherche à démontrer que l'« inusabilité » des armes nucléaires efface l'avantage distinctif des deux super-puissances, de telle façon que « les Etats infiniment moins dotés peuvent se conduire dans des domaines entiers comme si la différence en puissance ne comptait pas » (53). En effet, la puissance militaire fantastique des Etats-Unis et de l'Union Soviétique se construit sur l'idée d'une guerre nucléaire totale provoquée par une crise finale : or une telle guerre n'ayant aucune chance d'éclater, cette puissance s'avère moins utile qu'une puissance de taille moyenne mais bien adaptée dans des expériences moins spectaculaires, lesquelles ont infiniment plus de chance de se produire (54). Ainsi à un degré de violence moindre, plusieurs Etats peuvent se faire concurrence les uns aux autres comme s'ils étaient égaux, la puissance des deux Grands ne prouvant sa valeur que dans le cas d'un cataclysme.

Si ingénieux qu'ils soient, ces arguments ne convainquent pas tout le monde, et les critiques qui leur ont été adressées par Kenneth Waltz sont pénétrantes. Waltz (55) fait une distinction claire entre, d'une part, puissance et force, et, d'autre part, puissance et capacité de contrôle. Sur le premier problème, il ne faut pas, dit-il, confondre la possession de la puissance avec l'emploi de la force et l'utilité de la force avec son « usabilité ». « La force est la moins visible là où la puissance est la plus entière et la plus efficacement présente ». Si Eisenhower et Khrouchtchev se sont référés à la doctrine du non-recours à la force, c'est précisément parce que cette doctrine est celle des Etats puissants. Ceux-ci n'ont pas besoin de recourir à la force

(53) et (54) Stanley Hoffmann, *Europe's Identity crisis : Between the past and America, Daeladus*, vol. XCIII, Automne 1964.

(55) Kenneth Waltz, *International Structure, National Force and the Balance of World Power, Journal of International Affairs*, XXI, 1967.

contre les Etats plus faibles car ils disposent d'autres moyens pour protéger leurs intérêts : aide ou pressions économiques, subversion ou coups d'Etat. Une grande puissance est puissante non seulement parce qu'elle dispose des armes nucléaires mais aussi en raison de leurs immenses ressources qui leur permettent de produire et de conserver la puissance de tous genres, militaire et autres. Dire que la force est dévaluée parce que les Etats possédant des armes nucléaires ne les utilisent pas est un argument aussi fallacieux que de soutenir qu'« un homme ayant un grand capital n'est pas riche s'il dépense peu d'argent ou qu'un homme n'est riche que lorsqu'il en dépense beaucoup ». La force est le plus utile ou sert le mieux l'intérêt d'un Etat — surtout quand celui-ci désire le *statu quo* — lorsque son utilisation ne s'avère pas nécessaire dans la conduite actuelle de la guerre. C'est ainsi que le renforcement continu de leur arsenal nucléaire par les Etats-Unis et par l'Union Soviétique empêche l'escalade de la force : la tentation pour l'un de recourir à la force à un niveau de plus en plus élevé est freinée par la capacité de l'autre d'en faire autant.

Sur le second problème, une tentative non réussie d'établir un contrôle sur un pays ne signifie pas nécessairement que la force est impuissante. Cela peut signifier tout simplement que l'établissement de ce contrôle n'est pas considéré comme très important ou indispensable. Si le coût du contrôle est estimé trop élevé, on peut s'en passer sans aucun risque, car l'écart entre les deux Grands et les autres est tel qu'un changement intervenu dans ces derniers ne dérange pas outre mesure l'équilibre des forces entre les premiers. Le cas du Vietnam qu'on a surtout cité pour prouver l'impuissance de la force est mal choisi. Si l'emploi de la force par les Etats-Unis s'est soldé par un échec humiliant au Vietnam, c'est tout simplement parce qu'on a utilisé la force là où elle n'aurait pas dû intervenir. La guerre du Vietnam était un problème socio-politique interne qui ne pouvait être résolu que par une solution socio-politique adéquate et non par une solution militaire.

Que les Etats puissants ne parviennent pas à tout faire avec leurs forces militaires ne doit pas être interprété dans le sens de leur faiblesse : ils restent puissants car ils peuvent faire des choses que les Etats militairement faibles ne peuvent faire. Quel Etat, en effet, peut-il déployer une force comparable à celle dont ont fait montre les Etats-Unis au Vietnam ? L'échec des Etats-Unis dans ce pays prouve tout simplement que la force militaire connaît des limites, aujourd'hui comme hier.

Ainsi donc, la force demeure tout aussi utile qu'elle l'était auparavant et, sous des formes plus variées, elle est même utilisée plus largement et plus consciemment comme un moyen de politique nationale. La diplomatie de la canonnière a cédé la place à un exercice beaucoup plus subtile de la force, mais cela ne veut pas dire que la force est dépassée ni qu'elle ne porte plus de fruits. Plutôt que

d'être supprimé ou même nécessairement réduit, le rôle de la force devient simplement plus indirect, plus diffus, et moins prévisible et calculable. Paralysée au niveau supérieur — nucléaire — la violence, comme l'a bien démontré Pierre Hassner (56), se répand sous diverses formes à l'intérieur des États, brouillant la distinction de Hobbes entre l'état civil et l'état de nature qui caractérise respectivement la société interne et la société internationale. Tout se passe à l'intérieur, selon l'auteur, et dans les sociétés développées et dans le monde sous-développé. Dans le premier cas, la violence prend la forme de sabotage consistant non à détruire l'adversaire, mais à « décourager ce qui l'unifie et le renforce », à « encourager chez lui non la révolution mais un relatif mélange de paralysie et d'anarchie ». Dans le second cas, la recrudescence des conflits et de la violence qu'on a constatée sur le plan intérieur rejaillit sur les rapports inter-étatiques par les dangers d'escalade et les occasions d'intervention qu'elle provoque (57).

D'autre part, l'usage indirect de la force militaire en vue de pressions diplomatiques représente toujours le grave danger auquel doivent faire face les petits États, neutres ou alliés d'une grande puissance. Ce qui a décliné, ce n'était donc pas la force elle-même, mais « la décision délibérée d'emploi direct de la force entre États développés, en particulier dans un environnement nucléaire ». Au contraire, le rôle potentiel et direct de la force comme élément d'équilibre, de stabilité et d'influence diffuse est plus que jamais renforcé.

Un exemple pour le démontrer. En 1973, M. Kissinger lance l'idée d'une nouvelle charte atlantique, qui, selon l'interprétation de C.L. Sulzberger (58), exprime la nécessité, à un temps où « il n'y a plus d'ennemi crachant du feu et empêchant le monde libre de s'unir en l'intimidant », de lier les réalités économiques et commerciales à la réalité non moins évidente de la sécurité militaire. Cela ne veut-il pas dire, comme l'a écrit le *Times* de Londres (59), que les États-Unis cherchent à « obtenir des concessions de la part de la Communauté Européenne en retour du maintien de la présence des forces américaines en Europe » ? A un temps où la puissance commerciale des États-Unis est défiée par celle du Japon et de la C.E.E., l'« esprit de réciprocité » dont parle M. Kissinger, ne signifie-t-il pas le désir des États-Unis de réaffirmer leur prédominance sur le monde capitaliste à travers une nouvelle structure d'association et de coordination basée sur la vieille primauté du facteur militaire ?

Il est clair, en effet, que Washington, tout en proclamant l'existence de cinq centres de puissance dans le monde, éprouve la nécessité d'exercer un contrôle sur deux d'entre eux afin de jouer le grand

(56) Pierre Hassner, Force et Politique aujourd'hui, *Revue de Défense Nationale*, décembre 1971.

(57) Dans beaucoup de cas, on constate, au contraire, que ce qui se passe à l'intérieur n'est que la conséquence de l'intervention venue de l'extérieur.

(58) *Herald Tribune*, 28-29 avril 1973.

(59) 25-4-1973.

jeu avec l'Union Soviétique — et dans une moindre mesure avec la Chine — sur une position de force. N'est-ce pas là la raison pour laquelle M. Kissinger affirme et réaffirme que les Etats-Unis ont des intérêts mondiaux alors que l'Europe et le Japon n'ont que des intérêts régionaux ? Puisque les Etats-Unis sont la seule puissance mondiale, ils réclament le droit de conduire les autres membres du club des pays industriels. Peuvent-ils le faire sur la seule base de leur puissance économique sans recourir au marchandage que constitue leur protection militaire ? Ainsi les grandes puissances qui utilisent d'autres moyens de pression (économique, technologique...) au lieu de la force pure ne peuvent-elles le faire que lorsqu'elles disposent de la *chose véritable* qui est la force. Cela explique pourquoi la course aux armements nucléaires et les dépenses militaires n'ont pas été sérieusement affectées par le développement d'un contexte nouveau (60).

2) L'ordre mondial repose donc sur l'équilibre entre les deux Grands et, dans plusieurs domaines, sur leur condominium. Il y a, en effet, entre Washington et Moscou une entente qui n'exclut nullement la compétition idéologique mais qui comporte le non-usage des armes atomiques, et d'une façon générale, la renonciation à tout conflit armé direct, la non-remise en cause des zones d'influence, un début de concertation sur la paix et l'ordre mondial ainsi que l'ouverture d'échanges économiques et technologiques privilégiés.

Sur le plan stratégique, le mécanisme central de la dissuasion a toutes chances de demeurer encore longtemps bipolaire. Seuls les Etats-Unis et l'Union Soviétique ont la capacité de s'anéantir mutuellement : les autres peuvent endommager sérieusement une super-puissance mais ils courent le risque d'être aussitôt détruits entièrement. L'écart entre les deux Grands et tous les autres est énorme, qualitativement et quantitativement. C'est la raison pour laquelle toutes les conversations sur la limitation des armes nucléaires se sont déroulées entre les deux Grands seuls : l'accord du « *téléphone rouge* » et le traité sur l'interdiction partielle des essais nucléaires de 1963, le traité sur l'espace de 1967, le traité de non-prolifération de 1968, les traités sur les fonds marins et l'accord sur la prévention des accidents nucléaires de 1971, la convention sur les armes biologiques de 1972, les accords de Moscou sur la limitation des armements stratégiques... Dans les cas où les conventions ont été conclues sur une base multilatérale, l'accord préalable des deux super-puissances s'est révélé indispensable.

Sous une forme multilatérale ou sous une forme bilatérale, les négociations sur le contrôle des armements ne pouvaient donc aboutir que sur la base d'un consensus américano-soviétique dans le cadre de leurs relations stratégiques qui, elles, reposent sur la doctrine de « *suffisance* » (*sufficiency*) — et non sur la supériorité — adoptée

(60) Voir Sylviu Brucan, op. cit.

sous l'administration Nixon et sur la reconnaissance par les deux super-puissances du principe de la « sécurité égale » : doctrine et principe à travers lesquels on peut percevoir le désir des deux super-puissances d'établir entre elles un équilibre nucléaire destiné à décourager tout comportement agressif et tout aventurisme dans la politique étrangère. L'article 1^{er} de l'accord sur la prévention de la guerre nucléaire signé en juin 1973 entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique explicite ce désir : « Les deux parties, dit-il, conviennent d'agir de telle façon à prévenir le développement des situations susceptibles de provoquer une aggravation dans leurs relations, afin d'éviter des conflits militaires et d'exclure l'éclatement de la guerre nucléaire entre elles. » Si l'on ajoute à tout cela la création d'un comité consultatif pour promouvoir l'exécution des accords sur la limitation des armements stratégiques, la réaffirmation, insérée dans le communiqué conjoint soviéto-américain du 24 juin 1973 après la conversation Nixon-Brejnev à Moscou, de poursuivre les consultations régulières au niveau le plus élevé, et enfin l'hostilité commune des Etats-Unis et de l'Union Soviétique à l'égard de la prolifération nucléaire, on peut, selon certains, rapprocher cette « entente » des deux super-puissances d'aujourd'hui du « concert » qui a été le système de l'Europe au XIX^e siècle : dans les deux cas, certaines grandes puissances, autrefois cinq, aujourd'hui deux, se comportent comme de véritables bâtisseurs de l'ordre mondial (61).

On peut certes rétorquer cette opinion en disant que les deux super-puissances d'aujourd'hui, tout en poursuivant leur « consensus », leur « entente », leur « concert », leur « condominium », se rivalisent âprement dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes d'armements stratégiques toujours plus destructeurs encore. Mais c'est une caractéristique des rapports américano-soviétiques que, dans le domaine stratégique, comme dans les autres domaines, ces deux super-puissances sont à la fois partenaires et adversaires. Elles ont passé du stade de confrontation générale, essentiellement passive, au stade d'« hostilité limitée » pour arriver aujourd'hui au stade d'« association d'adversaires ». Il est difficile de dire si dans cette association stratégique l'hostilité ou le *partnership* l'emporte. Quoiqu'il en soit, le « condominium » américano-soviétique existe bel et bien, car, dit-on, le fait que les deux super-puissances soient tombées d'accord sur leurs objectifs *négatifs* communs — les accidents à éviter — pourraient facilement les conduire à l'élaboration des politiques communes pour une action *positive* (62).

(61) R. J. Vincent, The idea of concert and international order, *The year-book of World Affairs*, The London Institute of World Affairs, 1975.

(62) I.M.H. Smart, Les relations américano-soviétiques dans le domaine de la stratégie et leurs perspectives, *Politique Etrangère*, n° 2, 1974.

Cette connivence particulière faite d'« hostilité partielle et d'alliance implicite » (63) se produit également dans le domaine politique en ce qui concerne surtout le partage des zones d'influence.

Les Etats-Unis et l'Union Soviétique s'accordent à reconnaître réciproquement le droit pour chacun de rester maître dans sa sphère d'influence propre, en Amérique latine pour les premiers, en Europe orientale pour la seconde. Le principe juridique de la souveraineté des Etats se trouve singulièrement déformé par la discipline de bloc que respectent les deux super-puissances afin d'éviter des confrontations directes entre elles. Ce respect, selon certains auteurs, prend parfois un caractère machiavélique : en ce sens que l'intervention d'une super-puissance dans sa propre sphère d'influence est interprétée par l'autre comme une autorisation lui permettant d'agir de la même manière vis-à-vis de ses subordonnés. C'est ainsi que, selon cette version, la « Doctrine Johnson » appliquée à Saint-Domingue en 1965 a « autorisé » l'application de la « Doctrine Brejnev » en Tchécoslovaquie en 1968 (64). Bien évidemment, les deux super-puissances n'ont pas manqué d'occasions pour protester contre l'idée de zone d'influence : le point 11 des principes généraux gouvernant leurs rapports et définis conjointement à Moscou en mai 1972 stipule que les Etats-Unis et l'Union Soviétique ne revendiquent pas pour eux-mêmes et ne reconnaîtront à quiconque le droit de revendiquer des droits ou des avantages spéciaux dans les affaires mondiales. Plus énergiquement encore, M. Kissinger affirme devant l'Assemblée générale des Nations Unies le 25 septembre 1973 que « nous n'avons pas été demandés à participer à un condominium [et que] nous rejette- rions un tel appel s'il était fait ». Enfin, les Etats-Unis mettent de plus en plus l'accent sur la notion d'« accès », politique nouvelle qui leur permettrait de faire pénétrer leur influence politique et économique dans l'autre bloc. « L'acceptation mutuelle des règles tacites de conduite en matière de sécurité, écrit un auteur américain, ne constitue pas un accord de sphère d'influence, car elle n'exclut pas l'effort pour étendre l'influence politique dans la sphère de sécurité de l'autre » (65). Malgré tout cela, la réalité d'un « système de double ghetto » n'échappe à personne.

La guerre d'octobre 1973 au Moyen-Orient offre un autre exemple de cette connivence particulière entre Américains et Soviétiques. Lorsque la guerre éclata, les dirigeants américains et soviétiques établirent des contacts directs et personnels tout en approvisionnant

(63) Raymond Aron, Sur l'évolution de la pensée stratégique (1945-1968), article reproduit dans *Etudes politiques*, Paris, Gallimard, 1972, p. 558.

(64) Voir T. M. Franck et E. Weisband, *World Politics : Verbal strategy among the Super-Powers*, 1971.

(65) M. D. Shulman, What does security mean today, *Foreign Affairs*, n° 49, juil. 71.

leurs alliés en équipements militaires. Dans les jours qui suivirent, ils agirent de concert entre eux et aux Nations Unies pour obtenir un cessez-le-feu puis pour ratifier ce résultat. La confrontation recommença aussitôt entre les deux super-puissances lorsque, les combats se poursuivant sur le canal de Suez, l'Union Soviétique plaça certaines de ses unités militaires sur pied de guerre et que les États-Unis, réagissant promptement, mirent en état d'alerte leurs propres unités, y compris les forces nucléaires stratégiques. Quelques jours plus tard, cette crise, la plus grave selon M. Nixon depuis celle de Cuba en 1962, appartenait déjà au passé et les deux Grands, d'accord sur la nécessité de maintenir le cessez-le-feu, revenaient à leur politique de coopération pour le règlement des conflits au Moyen-Orient. Ainsi une des caractéristiques de la diplomatie U.S.A.-U.R.S.S. consiste-t-elle à trouver des compromis de type régional dans certaines zones de conflit. Au Moyen-Orient surtout, où les discussions quadripartites sur le moyen pour résoudre le conflit se sont avérées vaines malgré les efforts de la France, la bipolarité est de règle, et les discussions bilatérales que poursuivent les deux Grands représentent « des efforts qui visent à promouvoir une compréhension bilatérale partagée de l'intérêt commun que les deux pays peuvent trouver dans la stabilité régionale » (66). Si l'on élargit le débat et discute du problème de Berlin ou même de la question de la sécurité européenne, on trouve le même phénomène du « concert » soviéto-américain, la même volonté de se consulter mutuellement, pour poursuivre une politique commune.

3) La crise de l'énergie accentue encore les caractères de la bipolarité. La menace de l'embargo que les pays arabes laissaient planer au cours de la guerre d'octobre 1973 obligea les pays de l'O.T.A.N. non seulement d'adopter des déclarations pro-arabes — qui n'empêchaient pas d'ailleurs l'O.P.E.P. de relever fortement le prix du pétrole — mais aussi de refuser d'accorder des facilités de transit à l'aide militaire américaine à Israël — qui dut s'effectuer par la voie d'Acores. L'Europe occidentale et le Japon ne pouvaient guère supporter l'idée d'une coupure du pétrole du Moyen-Orient : tout d'un coup deux mythes furent détruits, le premier selon lequel la puissance économique de l'Europe et du Japon faisait d'eux des grandes puissances; le second, la progression de l'Europe vers l'unité. Incapable de s'unir pour faire front à la crise énergétique, les pays de l'Europe, ainsi que le Japon, découvrirent, consternés, leur impuissance politique, militaire, et économique totale dans une région où leurs intérêts économiques, et donc politiques, étaient pourtant vitaux.

La hausse des prix pétroliers améliore la position américaine vis-à-vis de l'Occident et du Japon. A court terme, les États-Unis sont

(66) Zbigniew Brzezinski, *Illusion...*, op. cit., 208.

aussi frappés par les hausses que les pays européens car ils importent 15 % de leur consommation. Mais, à moyen et à long termes, ils bénéficieront d'une situation privilégiée, car ils parviendront à l'autosuffisance en matière énergétique au début de la prochaine décennie (1980) en exploitant leurs propres ressources et celles du Canada et en accélérant le développement de l'énergie nucléaire (67). Au contraire, l'Europe qui doit importer 80 % de ses consommations en énergie et le Japon qui dépend à 100 % des ressources extérieures ne peuvent pas réduire leur tragique dépendance dans un avenir proche.

Les hausses du pétrole (et des matières premières) favorisent également l'Union Soviétique qui se suffit à ses propres besoins énergétiques et qui vend du gaz naturel et des produits de base à ses alliés et à ses clients occidentaux. Grâce aux nouveaux prix, elle pourra renforcer son poids économique sur ses partenaires. La Chine, elle, dispose des ressources minérales et énergétiques considérables, et, utilisées avec parcimonie dans le cadre d'un modèle de développement qui exclut tout gaspillage, ces ressources peuvent s'exporter. Mais de l'avis général, les richesses énergétiques de la Chine ne dépassent pas celles de l'Union Soviétique.

En accentuant ainsi le caractère de pôle des deux super-puissances, la crise de l'énergie fait-elle apparaître en même temps un nouveau pôle dans le système international : l'O.P.E.P. ? On serait tenté de répondre par l'affirmative, car l'O.P.E.P. représente une puissance économique par excellence de laquelle dépend, du moins pour le moment, le sort d'une grande partie du monde industrialisé. En réalité, l'attribution du caractère de pôle à l'O.P.E.P. est abusive pour deux raisons principales. D'abord, il manque terriblement une cohésion interne à cette organisation qui réunit des pays dont l'intérêt commun en matière de pétrole ne cache pas les dissensions politiques et idéologiques profondes. Et même sur le seul problème qui les unit, la hausse du prix du pétrole, l'accord ne se réalise pas dans tous les cas. En théorie, l'O.P.E.P. est investie de la mission de créer un nouvel ordre économique international, mission à laquelle le président Boumedienne a consacré les meilleurs de ses discours. Dans la pratique, cependant, chaque pays ne voit pas plus loin que ses propres intérêts, nationaux ou régionaux. La solidarité militante manifestée au cours du dialogue Nord-Sud à Paris par les pays de l'O.P.E.P. à l'égard des pays pauvres du Tiers Monde ne se concrétise point par des mesures significatives. Ensuite, les deux pays prédominants de l'O.P.E.P., l'Iran et l'Arabie Saoudite, se placent dans une telle situation de dépendance vis-à-vis des Etats-Unis qu'il paraît tout

(67) Voir William E. Griffith, *La quatrième guerre du Proche-Orient, la crise de l'énergie et la politique américaine, Politique Étrangère*, n°1, 1974.

à fait problématique qu'ils prennent des décisions contre la volonté et les intérêts de ces derniers. Cette dépendance se manifeste dans plusieurs domaines, technologique, industriel, militaire. Le recours à l'équipement américain le plus sophistiqué pour construire une armée « moderne » et à la technologie américaine pour ériger des « nouvelles » industries entraîne la présence de quelque 30.000 Américains en Iran et quelque 28.000 en Arabie Saoudite (68), sans les conseils et le travail de formation desquels ni les armes modernes ne sauraient être utilisées ni les plans industriels nouveaux réalisés : comment cette situation peut-elle permettre à Téhéran et à Riyad de rester en dehors du sillage américain, surtout lorsque l'on sait que la technologie, militaire et industrielle, change continuellement ? Aucun des deux pays ne veut d'ailleurs aboutir à une asphyxie économique de l'Occident, car ils ont besoin, tous les deux, des biens et des services de celui-ci qu'ils achètent avec leur pétrole : le phénomène de l'interdépendance fait qu'aucune des deux parties ne gagne vraiment en provoquant la destruction pure et simple de l'autre. La bataille est engagée, et le conflit revêt nettement le caractère d'un conflit de puissance : mais du côté de l'Iran et de l'Arabie Saoudite la perspective n'est pas celle de détruire le *partnership* avec le monde industrialisé mais, au maximum, d'améliorer leur position dans ce *partnership*.

Et d'ailleurs, comment concevoir ces deux pays s'opposant à Washington alors que l'Iran se croit menacé par l'Union Soviétique et que l'Arabie Saoudite s'engage délibérément dans une politique anti-communiste et anti-soviétique ? Dépendant des Etats-Unis pour leur sécurité, tous les deux ne peuvent pas ne pas servir les intérêts américains. Aussi, sur tous les points de vue, économique, militaire, politique, les Etats-Unis mènent-ils toujours le jeu malgré l'émergence de l'O.P.E.P. comme une incontestable puissance économique mondiale. Cette prédominance des Etats-Unis se manifeste par une expansion rapide des biens américains dans le Golfe, et surtout par l'existence des relations spéciales avec l'Arabie Saoudite où une compagnie exclusivement américaine, Aramco, s'est érigée en partenaire du gouvernement saoudien sinon son agent, pour tout ce qui touche la production et la distribution du pétrole et du gaz. Aux yeux de l'Europe et du Japon, un véritable empire américain se construit et se consolide dans cette région névralgique du monde, là même d'où vient la menace la plus sérieuse qu'ait jamais connu l'Occident (69). Peut-on, dans ces conditions, parler encore de pluralisme mondial ?

(68) John C. Campbell, *Oil power in the Middle East*, *Foreign Affairs*, octobre 1977.

(69) *Ibid.*

C. — PLURALISME MONDIAL ET HEGEMONIE AMERICAINE

Il y a une dizaine d'années, Robert E. Osgood et Robert W. Tucker et surtout Georges Liska ont développé l'idée de l'« Amérique impériale » selon laquelle l'Amérique est la puissance mondiale prépondérante (70). M. Brzezinski semble avoir pris le contre-pied de cette opinion puisque critiquant vivement l'« unilatéralisme » de Nixon, il recommande et fonde une « commission trilatérale » au sein de laquelle l'Europe et le Japon sont reconnus comme des partenaires avec lesquels les Etats-Unis décident ensemble des affaires mondiales. En réalité, le « trilatéralisme » du conseiller de M. Carter aboutit à la même situation : la prépondérance des Etats-Unis.

1) Qu'est-ce d'abord que le trilatéralisme ? A l'origine de cette doctrine, il y a un diagnostic : les Etats-Unis, fatigués par la guerre du Vietnam, et éprouvant des difficultés dans leur situation économique, ne sont plus en mesure de trouver seuls la réponse nécessaire à la question posée par l'apparition d'un nouveau contexte économique mondial. Au lieu, comme l'a fait l'administration Nixon, de prendre des mesures *unilatérales* contre l'Europe et le Japon accusés d'avoir prospéré aux dépens des Etats-Unis, les « trilatéraux » préconisent une coopération avec ces deux puissances qui sont gouvernées par les mêmes idéaux démocratiques et qui doivent faire face aux mêmes problèmes économiques, sociaux et écologiques que leur pose leur situation de pays hautement industrialisés. Cette coopération est d'autant plus justifiée que le succès de l'O.P.E.P. dans l'augmentation du prix pétrolier a suscité parmi les pays du Tiers Monde un esprit de militantisme qu'ils manifestent avec solidarité au sein de l'O.N.U. comme dans d'autres forums internationaux. Dans ce climat de combat et de « lutte de classe », un resserrement de coudes entre les trois puissances industrielles les plus avancées s'avère indispensable pour contrer la vague des revendications du Tiers Monde et aussi pour mieux s'opposer à l'Union Soviétique. Seule une coopération étroite et institutionnalisée de ces trois puissances puisse leur permettre d'embrasser la multitude de défis qu'elles doivent affronter. Ces défis sont d'ordre intérieur et extérieur. A l'intérieur, il faut prendre une attitude commune pour régler les problèmes de monnaie, du commerce, de l'énergie, de la pollution et d'autres problèmes importants qui intéressent leurs relations réciproques de telle manière à éviter des mesures égoïstes et de courte vue susceptibles de nuire à leurs intérêts communs. Il faut aussi chercher ensemble des

(70) Robert E. Osgood and Robert W. Tucker, *Force, Order and Justice*, Baltimore, The John Hopkins Univ. Press, 1967. Georges Liska, *Imperial America : The International Politics of Primacy*, Baltimore, The John Hopkins Univ. Press, 1967.

remèdes à cet étrange « vide spirituel » (71) créé par la richesse matérielle et surtout consolider la démocratie libérale fondée sur les droits de l'homme — la règle d'or de leur réussite. A l'extérieur, une approche commune doit être réalisée non seulement en matière des revendications du Tiers Monde et de l'O.P.E.P. mais aussi dans le domaine de la défense, au sujet de la prolifération nucléaire ou de la lutte contre le terrorisme et la piraterie de l'air, et enfin en ce qui concerne la politique à suivre dans les régions disputées comme le Moyen-Orient ou l'Afrique du Sud. Là aussi, il faut prendre en considération les intérêts communs et à long terme et s'abstenir de prendre des mesures avantageuses pour les uns mais néfastes pour les autres.

En somme, le but final du trilatéralisme est la formation d'une « communauté des pays développés » et on ne peut y arriver qu'en resserrant les liens de consultation et rapprochant les points de vue « pour développer l'établissement des plans politiques communs sur des problèmes ou des zones d'intérêt commun » (72). Ces consultations doivent, « dès le départ, se dérouler sur la base d'une égalité entre les parties » (73) et s'inspirent de l'esprit de coopération, de concertation et de coordination. Pratiquer ces consultations, c'est, de la part des Etats-Unis, s'engager, aux côtés de l'Europe et du Japon, dans un effort conjoint et non point « faire étalage d'autorité ni manifester un *leadership* écrasant » (74). En d'autres termes, il ne s'agit plus pour l'Amérique de dicter sa volonté au reste du monde : un tel autoritarisme ne se conçoit plus dans un monde où l'interdépendance est devenue la règle suprême. Le *leadership* américain doit s'exercer au contraire dans le respect du pluralisme mondial.

Belle perspective théorique qui a de quoi séduire les partenaires de cette Amérique puissante (75). Et pourtant il faut beaucoup de naïveté pour croire à l'applicabilité de cette théorie qu'un auteur américain, Richard H. Ullman, a considérée avec raison comme une pure idéologie. Les critiques formulées par cet auteur (76) sont pertinentes et peuvent se résumer en deux points essentiels. Le premier est que le *partnership* n'existe pas et ne peut pas exister. Il ne peut pas exister tout simplement à cause de l'asymétrie frappante que présente le triangle: les Etats-Unis sont une super-puissance globale ayant des intérêts globaux et des forces militaires capables d'intervenir dans n'importe quel point du globe alors que le Japon, dépendant totalement des Etats-Unis pour sa propre sécurité et n'entrete-

(71) Zbigniew Brzezinski, La politique des Etats-Unis : A la recherche d'un objectif, op. cit.

(72) et (73) *Ibid.*

(74) Zbigniew Brzezinski, Illusion..., op. cit. p. 110.

(75) Pour une interprétation apologétique de la Commission trilatérale et du trilatéralisme en général, voir Gérard C. Smith, The Vital Triangle, *The world today*, Avril 1974.

(76) Richard H. Ullman, Trilateralism : « Partnership » for what ?, *Foreign Affairs*, vol. 55, n° 1, octobre 1976.

nant pas des rapports étroits avec l'Europe, constitue un pied boîteux dans les relations trilatérales, et que l'Europe, loin d'être une entité, incarne un pôle imaginaire. Comment les Etats-Unis peuvent-ils « coordonner » les actions avec l'Europe alors que sur les problèmes les plus importants, c'est-à-dire sur ces problèmes mêmes dont les trilatéraux veulent qu'ils soient coordonnés — sécurité, monnaie, énergie... — les décisions à prendre appartiennent aux instances nationales — et non pas aux instances européennes — et elles diffèrent selon l'optique et les intérêts de chaque pays membre ? Un *partnership* entre un fort et un faible n'est pas un *partnership* et c'est pourquoi le fort, et non le faible, a toujours tendance à l'invoquer. Pour le fort, la solidarité entre partenaires signifie tout simplement la solidarité derrière le partenaire le plus puissant. D'autant plus que celui-ci — les Etats-Unis — se trouve dans une position beaucoup plus favorisée pour prendre des décisions — par rapport aux Neuf, qui mènent parfois des discussions sans fin — et pour formuler des propositions dont il désire qu'elles deviennent la politique « commune ». De toute évidence, le trilatéralisme ne peut signifier que cela : un soutien effectif aux positions américaines de la part des Européens et des Japonais.

Et d'ailleurs — c'est le second point — la nature des relations stratégiques entre les deux super-puissances est telle que les Etats-Unis, si sincères qu'ils soient dans leur intention, ne peuvent guère les mener sur la base d'une étroite coordination avec les deux autres membres de la « communauté ». Il existe des problèmes si vitaux aux yeux des deux Grands — équilibre nucléaire, compétition d'influence dans le monde... que les consultations bilatérales entre eux prennent nécessairement la forme habituelle et dominant inévitablement tous efforts de consultation au sein de l'alliance. La même remarque s'applique dans les rapports entre les Etats-Unis et la Chine. La coordination d'actions avec le Japon est désirable en théorie : dans la pratique, elle rencontre de grandes difficultés. Pour le Japon, en effet, la Chine est surtout un problème de politique intérieure, soumis à des discussions entre les partis politiques dont l'opportunisme de courte durée représente le point de vue dominant. Pour les Etats-Unis, au contraire, la politique à l'égard de la Chine se trouve intimement liée à la politique menée vis-à-vis de l'Union Soviétique (77). Comment, dans ces conditions, les Etats-Unis peuvent-ils diriger une politique chinoise en parfaite harmonie avec le Japon ? Washington peut toujours « consulter » Tokyo, mais le fossé entre consultation et

(77) « Le dialogue avec l'administration Carter a été quelque peu décevant jusqu'à présent, et l'on a parfois l'impression à Pékin que la politique chinoise des Etats-Unis n'est pas beaucoup plus, en dernière analyse, qu'une sous-section de leur politique avec l'U.R.S.S. », (Alain Jacob, Chine : la révolution rectifiée, *Le Monde*, 20-5-1978. Rappelons que cette étude est rédigée avant le voyage officiel de M. Brzezinski à Pékin, inaugurant, face à l'« offensive » soviétique en Afrique, une nouvelle politique de rapprochement avec la Chine.

coordination véritable, ne tend pas à se rétrécir, loin de là. En fin de compte, le trilatéralisme, doctrine professée par les Etats-Unis, ne dépasse pas et ne pourra pas dépasser le niveau rhétorique : plutôt qu'une politique coordonnée, il demeure et demeurera une simple reconnaissance des valeurs et des espérances partagées — une idéologie moderne de la domination américaine, mieux adaptée aux circonstances et aux difficultés actuelles, et qui permet aux Etats-Unis de jouer un rôle « plus central encore qu'il ne l'avait été depuis vingt ans » (78). Entre M. Brzezinski, théoricien et animateur du trilatéralisme, et M. Kissinger dont le premier a critiqué sans pitié la politique « unilatérale », la différence réside au niveau de la *tactique*, guère au niveau du résultat. C'est ainsi que le conseiller de M. Carter écrivait en 1974 : « La recherche d'une confiance mutuelle et d'une égalité plus grande a fait place à un unilatéralisme croissant, avec des manifestations positives ou négatives. L'unilatéralisme enragé de Connally (alors secrétaire au Trésor) n'a pas conduit à augmenter la fréquence des consultations : il a débouché sur un unilatéralisme chronique. Les Européens ont été unilatéralement invités à rédiger des rapports atlantiques et à préparer une déclaration commune en vue d'élaborer avec les Etats-Unis et le Japon un grand programme énergétique. Toutes ces initiatives, *recommandables en soi* (79) auraient été mieux acceptées si elles avaient été mieux préparées et mieux présentées... » (80). La fin du passage, a souligné avec raison un commentateur français, « montre que seule la forme, au fond, est en cause, et il est connu que tout candidat au pouvoir se montre toujours persuadé que, lors même qu'il ferait la même politique que celui qui l'exerce, il y réussirait mieux en y déployant plus d'habileté ou de ruse... » (81).

2) Faut-il donc conclure, comme l'ont fait nombre d'auteurs dont M. Brzezinski lui-même, que la puissance et la supériorité des Etats-Unis les placent *seuls* au centre du système international ? Les arguments en faveur de cette thèse ne manquent pas. D'une part, les performances américaines sont à tous égards très supérieures à celles de l'Union Soviétique : capacité coercitive, puissance navale et aérienne, bases militaires, assistance militaire et aide économique, régimes « amis » imposés ou maintenus, pouvoir de récompense. Si ce dernier point, l'une des dimensions nouvelles de la puissance, était l'unique étalon, « on pourrait caractériser le système par la prédominance américaine plutôt que par la bipolarité » (82). La primauté des Etats-Unis se traduit d'autre part par l'ampleur de leurs intérêts et de leurs engagements, par des programmes militaires dirigés depuis Washington, par l'existence dans de nombreux pays de « partis amé-

(78) Zbigniew Brzezinski, *Illusion...*, op. cit., p. 76.

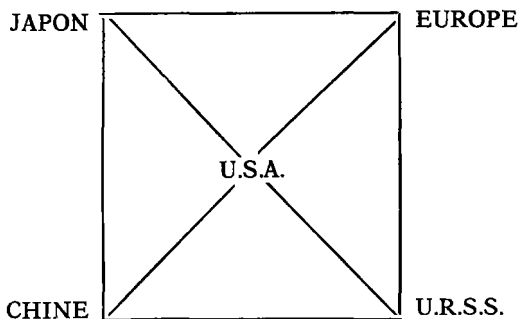
(79) C'est nous qui soulignons.

(80) et (81) Cité et commenté par Philippe de Saint Robert, l'Amérique à la recherche d'une politique, *Le Monde*, 24-2-1978.

(82) Stanley Hoffmann, *Gulliver empêtré*, op. cit., p. 72.

ricains » et de « liens économiques qui convergent vers le centre » (83). Stanley Hoffmann qui conteste la thèse de la Pax Americana, soutenant que ce que l'on interprète comme un signe de primauté n'est pour l'essentiel qu'« une supériorité dans les moyens et dans l'emploi de la puissance défensive » (84), doit reconnaître tout de même que, dans les rapports entre les trois plus grandes puissances du monde, le rôle central appartient indéniablement aux États-Unis. « Ce sont les États-Unis, écrit-il, qui, en fait, protègent le pays le plus faible des trois (la Chine) contre une attaque soviétique; ce sont les États-Unis qui s'efforcent de tenir la balance entre la Russie et la Chine; ce sont les États-Unis qui tentent de contenir chacun de ces derniers pays avec l'aide de deux alliances inférieures;... ce sont les États-Unis qui cherchent à conserver la prépondérance dans l'arène de l'interdépendance » (85).

La position centrale occupée par les États-Unis dans ce champ de manœuvres diplomatiques est particulièrement illustrée par M. Brzezinski lorsqu'il décrit le dynamisme de la politique internationale comme étant l'œuvre de deux triangles chevauchants dont l'un, encore compétitif par nature, inclut les États-Unis, la Chine et l'Union Soviétique, et dont l'autre, fondamentalement coopératif, comprend les États-Unis, l'Europe, le Japon. Dans ce « foyer central du jeu des puissances multiples » aussi bien qu'au centre des divers rapports triangulaires secondaires (U.R.S.S./Japon/U.S.A.; U.R.S.S./Japon/Chine) on trouve toujours, comme le montre le diagramme suivant (86), les États-Unis, qui seuls sont « activement engagés dans deux combinaisons majeures et dans deux combinaisons mineures, les autres parties étant engagées uniquement dans l'une de ces manœuvres ».



L'Amérique en tant que le centre du monde est le thème favori de Brzezinski. Les États-Unis, écrit-il en 1967, sont la *seule* puissance

(83) Geroge Liska, *op. cit.*, p. 24. Sur tous ces points, voir S. Hoffmann, *op. cit.*, chap. II, section III.

(84) S. Hoffmann, *op. cit.*, p. 91.

(85) S. Hoffmann, *Weighing the balance, op. cit.*

(86) Z. Brzezinski, *Illusion...*, *op. cit.*, pp. 98-99.

globale : et cela dans tous les domaines et jusque dans la manière de vivre. « Aujourd'hui, poursuit-il, s'il y a une société créative dans le monde, ce sont les Etats-Unis, dans ce sens que tout le monde les imite très fréquemment sans le savoir ». Au contraire, l'Union Soviétique « qui n'osait même pas réagir dans la région de sa domination, Berlin », apparaît aux yeux de tous comme une puissance *régionale*, concentrant ses forces essentiellement en Europe et pour faire face au danger accru venant de la Chine (87). « L'Union Soviétique, reprend-il le même thème en 1972, possède à présent une puissance stratégique de portée mondiale, mais elle continue à être dépourvue des autres caractéristiques d'une puissance véritablement globale. Sa politique conserve un caractère continental, et son objectif principal paraît être la domination du continent eurasiatique » (88). Et encore : « Mis à part le fait que l'U.R.S.S. est encore assez loin d'être une puissance économique mondiale, sa force militaire n'a pas encore les caractéristiques réellement mondiales qu'avaient les ressources et le déploiement militaire américain à l'apogée de l'internationalisme des Etats-Unis » (89).

Sans aller jusqu'à affirmer que l'Union Soviétique est une puissance régionale, un autre auteur, Ralf Dahrendorf, relève le fait capital que celle-ci est absente en tant que « pôle » dans le nouveau conflit qui agite actuellement le monde. Si donc dans l'ancien conflit, de nature militaire et politique, les Etats-Unis et l'Union Soviétique jouent le rôle de principaux acteurs, dans le conflit actuel, de nature économique, la partie se joue principalement entre les pays en voie de développement et l'O.C.D.E. où dominent les Etats-Unis. Si bien que les Etats-Unis, occupant une position de responsabilité principale dans les deux batailles dont l'issue déterminera l'avenir des relations internationales, s'affirment, aujourd'hui comme hier, sinon comme une super-puissance, du moins comme la seule puissance tous azimuts incontestable (90).

Le système international connaît donc une hiérarchie très prononcée au sommet de laquelle dominent les Etats-Unis. Michel Tatu, faisant le point de la situation dans le monde en 1973, confirme ce point de vue. Les Etats-Unis, écrit-il, même affaiblis à l'intérieur, « restent la première puissance du monde, la seule qui puisse jouer indifféremment de tous les instruments — militaire, économique et financier — par lesquels s'exerce aujourd'hui l'influence internationale. Mieux encore, les Américains peuvent tenir tête à n'importe lequel de leurs concurrents dans chaque domaine pris isolément ». L'Union Soviétique, au contraire, « ne les surclassent pas encore globalement sur le plan militaire et technologique ». Malgré ses progrès, l'Union Sovié-

(87) Zbigniew Brzezinski, The implications of change for the United States foreign policy, *The Department of States, Bulletin*, vol. L. VII, n° 1462, 3 juillet 1967.

(88) et (89) Z. Brzezinski, *Illusion...*, op. cit., p. 194.

(90) Ralf Dahrendorf, op. cit.

tique n'a fait que confirmer sa situation de « brillant second ». Il lui manque, au Moyen-Orient surtout, « pour exercer une influence aussi importante que les Etats-Unis, une dimension supplémentaire, une force d'attraction autre que celle dont peut disposer le fournisseur d'armes » (91).

Depuis ce temps, l'Union Soviétique a fait d'importants progrès en Afrique et, selon les gouvernements occidentaux, de si grands efforts dans le domaine conventionnel qu'elle fait peser actuellement sur l'Europe le risque d'un déséquilibre trop marqué (92). Malgré cela, la hiérarchie internationale ne semble pas avoir changé : quel que soit le plan sur lequel on se place, les Etats-Unis demeurent, « et de très loin » (93), le pays le plus puissant du monde.

Résumons-nous : la multipolarité qui semble caractériser le système international actuel ne cache pas la réalité du « directoire à deux puissances » (94) selon les uns, le phénomène de l'Empire américain selon les autres. Le système international actuel serait-il donc un mélange de bipolarité et de multipolarité ?

D. — UN SYSTEME MIXTE, A LA FOIS BIPOLAIRE ET MULTIPOLAIRE ?

Devant la complexité qu'on vient de voir dans l'analyse du système international, un modèle mixte peut présenter l'avantage d'être plus dynamique puisqu'il cherche à expliquer une variété plus grande d'interactions politiques avec un nombre de variables plus grand.

Une bonne illustration de cette approche est fournie par Stanley Hoffmann. Le système international actuel peut être analysé, selon lui, à trois niveaux différents. Le niveau fondamental est bipolaire car la puissance « ultime » réside chez les deux Grands seuls qui, en raison de leur capacité extraordinaire de livrer une guerre et

(91) Michel Tatu, La hiérarchie des puissances, *Le Monde*, 1-1-1974.

(92) Selon l'ambassadeur François de Rose, l'infériorité numérique de l'O.T.A.N. la place dans un rapport de 1 à 3 pour les chars de combat et de 2 à 3 pour les avions d'attaque et de soutien. Par comparaison avec les unités de l'O.T.A.N., celles du pacte de Varsovie disposent de trois ou quatre fois plus de missiles sol-air. Le char soviétique est, du point de vue de qualité, sans doute mieux armé et peut-être mieux protégé que ceux des armées occidentales (Les nouvelles armes classiques et l'équilibre des forces, *Le Monde*, 28-2-1978). M. Giscard d'Estaing a vu dans ce déséquilibre un détonateur. « Il y a vingt ans, à mon avis, dit-il, le détonateur était nucléaire... [aujourd'hui] le détonateur c'est donc le risque d'un déséquilibre dans les moyens conventionnels » (L'interview télévisée du Président de la République, *Le Monde*, 11-2-1978). M. Brejnev, quant à lui, dénonce la propagande occidentale autour de la « prétendue menace soviétique » et affirme que l'U.R.S.S. « n'a pas augmenté depuis longtemps ses forces armées en Europe centrale et n'a pas l'intention de le faire » (*Le Monde*, 26-4-1978).

(93) Marc Paillet, *op. cit.*

(94) Expression de M. Pontillon dans son rapport à un Congrès du parti socialiste sur l'Europe citée par Michel Tatu, *op. cit.*

d'infliger des pertes à l'ennemi, doivent être rangés dans la même catégorie, au sommet de la hiérarchie. Cependant, cette bipolarité est « assourdie » ou « latente » car aucune des deux super-puissances ne peut utiliser sa puissance « ultime » sans courir le risque d'être exterminée en même temps. Leur prépondérance théorique est, d'autre part, affaiblie dans la pratique par leur compétition qui les conduit irrésistiblement à se neutraliser. Ainsi un polycentrisme de fait — et c'est le second niveau — fondé sur d'autres critères de puissance, beaucoup moins mesurables que les critères traditionnels, occupe le devant de la scène sur laquelle peuvent monter tous les pays qui, relativement plus faibles, ont réussi, entre deux géants paralysés, à marchander, à cajoler, à pousser leurs pions, et même, dans certaines circonstances, à arriver jusqu'au défi. Le troisième niveau résulte de la prolifération nucléaire. Certains pays n'ayant pas de ressources économiques abondantes tentent quand même d'acquérir des armes nucléaires dans le but de dissuader, de marchander, ou d'avoir un mot à dire dans tout arrangement engageant leurs propres intérêts. C'est, pour ces pays, une « précaution, voire une réaction contre le polycentrisme », une « manière d'exploiter le système polycentrique actuel de façon à faire de la bipolarité latente une multipolarité naissante ». Même si ces puissances nucléaires mineures n'ont pas la capacité de « seconde réplique », elles constituent des pôles politiques effectifs dans le cas où la diffusion des armes nucléaires entraîne un emploi plus répandu de la force (95).

D'autres auteurs vont dans le même sens bien qu'avec des nuances différentes. Pour Hariender, le monde demeure bipolaire dans le sens nucléaire, mais la bipolarité ne nous fait pas comprendre le dynamisme et la complexité du monde réel, surtout sa dimension polycentrique. Il faut, selon lui, distinguer quatre modèles de relations suivants : 1) symétrique : c'est-à-dire qu'il existe un équilibre approximatif entre deux pôles ; 2) a-symétrique : les deux pôles prédominent mais sont inégaux ; 3) hétéro-symétrique : les deux pôles sont égaux mais la puissance est partagée avec une troisième force telle que le bloc des pays non alignés ; et 4) hétéro-asymétrique : les forces d'un troisième bloc troublent l'équilibre entre les deux pôles. Le système international de la dernière décade, écrit-il en 1965, pourrait être qualifié de bipolarité hétéro-symétrique (96).

Un autre auteur, Spiegel, introduit un autre concept qu'il baptise « bi-modalité ». Les deux Grands, selon ce concept, demeurent au

(96) (97) et (98) Wolfram Hariender, *The International System : Bipolar or Multibloc ? Journal of Conflict Resolution*, Septembre 1965 ; Steven L. Spiegel, *Dominance and Diversity : The International Hierarchy*, (Boston ; Little ; Brown 1972) ; John Spanier, *Games Nations Play : Analyzing International Politics*, (New York, Praeger, 1972). Tous ces auteurs sont cités par Joseph L. Noguee, *op. cit.*

sommet de la hiérarchie internationale et leurs relations réciproques sont les plus importantes dans la politique internationale. Cependant, à la différence de la bipolarité, la bi-modalité montre que chacune des deux super-puissances doit affronter des défis lancés par des pays plus faibles et par des super-puissances potentielles (97). Un autre auteur encore, John Spanier, observe que la bipolarité a fait son temps mais que « la nouvelle distribution de la puissance n'est pas pour autant devenue multipolaire ». Et, comme les auteurs déjà cités, il propose un concept nouveau pour caractériser le système post-bipolaire : le concept bi-polycentrique. « Bi », explique-t-il, indique la continuité de la puissance des deux géants nucléaires; « polycentrique » exprime le degré de l'indépendance en matière diplomatique que les alliés dans un bloc ont réussi à reconquérir (98). Il faut ajouter enfin le concept de bi-multipolarité formulé par Richard Rosecrance d'après lequel les deux puissances-pôles originaires entretiennent des relations ambiguës mi-coopératives mi-compétitives pendant que les puissances moins majeures, divisées sur un grand nombre de problèmes, partagent les mêmes intérêts dans la résistance aux prétentions des deux premières (99).

*
**

N'allongeons pas la liste des concepts imaginés par les auteurs américains avides d'originalité et de construction abstraite (100). Ces quelques exemples de cette prodigieuse prolifération de modèles suffisent pour montrer combien le phénomène observé est complexe et à quel point le concept de « pôle » est entaché d'ambiguïté. En effet, les deux critères principaux sur lesquels nous avons fondé notre observation sont des critères militaire et économique. Or, si l'on met l'accent sur la dévalorisation de la force militaire et sur la mise en valeur de la force économique, l'Allemagne et le Japon constituent des « pôles » plus effectifs que la Chine — ce qui paraît contraire à la réalité. Inversement, si l'on reconnaît l'importance du facteur nucléaire et militaire, on doit refuser le caractère de « pôle » à l'Allemagne et au Japon — ce qui paraît non moins contraire à la réalité. D'autre part, à partir de quel niveau peut-on distinguer un pays-pôle d'un pays non-pôle ? Sur le plan militaire, dit-on, la capacité de « seconde réplique » peut être considérée comme un critère sûr : mais, dans ce cas, il faut définir le monde d'après-guerre comme unipolaire et non bipolaire. Sur le plan économique, le P.N.B. est souvent utilisé pour mesurer la puissance nationale. « C'est à cet écart élargi entre la seconde et la troisième puissances, soutient

(99) Richard N. Rosecrance, *Bipolarity, Multipolarity, and the Future*, *op. cit.*

(100) Voir par exemple : Arthur Lee Burns, *From Balance to Deterrence : A theoretical Analysis*, *World Politics*, ix, juillet 1957 ; Ciro Elliott Zoppo, *Nuclear Technology, Multipolarity and International stability*, *World Politics*, XVIII, juillet 1966.

Russett, que le plus souvent nous pensons lorsque nous parlons de monde bipolaire» (101). Or l'écart entre le P.N.B. de la seconde puissance et celui de la troisième puissance continuait de s'élargir entre 1960 et 1970 et pourtant tout le monde, y compris Russett, affirme que le monde au cours de cette période tendait à devenir multipolaire (102). Le cas du Japon mérite d'être cité encore une fois ici : la puissance économique de ce pays a tendance à dépasser prochainement celle de l'Union Soviétique et cependant, faute de puissance militaire, son influence reste limitée dans la région où il se trouve.

Ainsi donc, les bases sur lesquelles se construisent les modèles de multipolarité, de bi-multipolarité, de bi-modalité, de bi-polycentrisme... demeurent vagues à souhait. Et s'il en est ainsi, c'est parce que la puissance nationale est difficilement mesurable. Elle est la somme totale des ressources et des potentialités dont dispose un pays et qu'il peut utiliser en vue d'affirmer et de promouvoir ses intérêts dans la politique internationale : c'est un concept comparatif par excellence, car l'estimation ou la valeur de la puissance nationale ne peut être établie qu'en la comparant à celle d'autres pays. Or parmi ces ressources et ces potentialités, seuls les éléments matériels et technologiques peuvent être mesurés : situation géographique, ressources naturelles, population, capacité industrielle, armes nucléaires, forces armées, niveau du développement technologique... D'autres éléments échappent totalement à toute mesure : le moral national, la cohésion politique, le prestige national, l'habileté diplomatique, la volonté nationale... Pendant un certain temps, l'Inde fut le leader des pays non alignés grâce à son prestige international, l'habileté de sa diplomatie, sa volonté farouche d'indépendance, la grandeur de son territoire, le nombre de sa population, et elle fut présentée comme le seul pays du Tiers Monde pratiquant avec succès la démocratie parlementaire occidentale, le seul modèle capable de battre le modèle chinois : et pourtant l'Inde n'a jamais été considérée comme un pays-pôle, alors que le Japon, grâce à sa seule puissance économique, est géné-

(101) Bruce M. Russett, *Trends in World Politics*, New York, McMillan, 1965, p. 4.

(102) Le tableau suivant est reproduit par Joseph L. Noguee, *op. cit.* :

P.N.B. des puissances principales
(en billions de dollars)

	1963	1967	1968	1969	1970	1971
U.S.A.	584	807	861	932	977	1072,9
U.R.S.S.	265	358	430	466	490	536
Allemagne, Japon	107 (A)	125 (A)	142 (J)	167 (J)	195 (J)	255 (J)
Différence entre la seconde et la troisième puissances.	158	233	288	299	295	281

ralement reconnu comme le quatrième membre de cette fameuse multipolarité. Les éléments mesurables sont-ils donc les seuls à être pris en considération dans l'attribution du caractère de pôle ? Pendant une quinzaine d'années après la Seconde Guerre, une idéologie, celle du non-alignement, s'est révélée capable de mobiliser un grand nombre des pays du Tiers Monde contre la division du monde en blocs. A-t-on raison de refuser à cette idéologie le caractère de pôle (103) ?

Un autre exemple : pendant une dizaine d'années, un petit pays pauvre, sous-développé, a pu tenir en échec la super-superpuissance du monde, attirant l'admiration de tout le monde et symbolisant la volonté même de l'indépendance de tous les pays du Tiers Monde en lutte : et pourtant, jamais l'idée n'est venue d'attribuer à cette puissance d'attraction du Vietnam le caractère de pôle. Morton Kaplan, dans son célèbre modèle des systèmes internationaux avance la formule d'« acteur essentiel » considéré comme l'équivalent du pôle (104). Mais qu'est-ce qu'un acteur essentiel ? Kaplan ne donne pas de définition. Le fait que le Vietnam ait prouvé, dans cette bataille qui avait la valeur d'une expérience internationale, que la puissance morale pouvait venir à bout de la puissance matérielle la plus brutale, suffit-il pour que ce pays soit reconnu comme un acteur essentiel ? On peut multiplier les exemples. Qui ose affirmer que l'euro-communisme, si cela existe un jour pour tout de bon, n'aura pas le caractère d'attraction d'un pôle ? La campagne tapageuse de M. Carter pour les droits de l'homme ne vise-t-elle pas à redorer l'aspect idéologique du « pôle » américain terni par Watergate, par l'échec au Vietnam et par le soutien aux dictateurs abhorrés dans leur propre pays ?

La faiblesse du modèle basé sur le concept de polarité a attiré l'attention des auteurs. Pour Alastair Buchan, un tel modèle « est devenu inadéquat et pour des fins descriptives et pour des fins de prédiction ». Le temps, dit-il, est venu soit d'abandonner tous les modèles structuraux soit d'imaginer une nouvelle formule qui « éclaire plutôt qu'elle n'obscurcit les nouvelles réalités d'action et d'interaction dans le système international » (105). Pour Joseph L. Noguee, la polarité est un concept défectueux puisque ses bases n'ont pas été établies, ce qui amène les auteurs à dire des choses différentes lorsqu'ils parlent de « pôles » internationaux — une sorte de « cacopho-

(103) En fait, Rosecrance a distingué neuf systèmes historiques dont trois ont été marqués par les divisions idéologiques : le « concert tronqué » (1822-1848) fut une séparation bipolaire entre le libéralisme et le conservatisme ; le « militarisme totalitaire » (1918-1945) fit ressortir une division bipolaire entre le fascisme et les démocraties ; la période d'après-guerre (1945-1960) devint tripolaire en raison notamment de la division idéologique entre les mondes communiste, occidental et neutraliste. (Voir son ouvrage : *Action and Reaction in World Politics*, Boston, Little, Brown, 1963).

(104) Morton Kaplan, *System and Process in International Politics*, New York, John Wiley and Sons, 1962, p. 22.

(105) Alastair Buchan, *An Expedition to the Poles*, *op. cit.*

nie intellectuelle ». Cet auteur, pourtant, n'envisage pas l'abandon des modèles bilatéraux ou multilatéraux : il s'agit, en fait, de « développer un concept plus raffiné de "pôle" » (105 bis). Une autre critique, parmi les plus pertinentes, est faite dès 1968 par Oran Young. Ni le modèle bilatéral, ni le modèle multilatéral, ni par conséquent le modèle mixte, ne nous aident, affirme-t-il, à saisir nombre d'aspects principaux du changement intervenu dans la politique internationale de notre époque. Le modèle bilatéral met l'accent sur l'importance d'un axe dominant unique du conflit et sur la tendance des acteurs et des problèmes régionaux à être conceptualisés en fonction de l'axe bipolaire fondamental du système. En ne voyant ainsi que l'importance du système global, il met dans l'ombre celle des systèmes régionaux — ou sous-systèmes — divergents qui émergent et la façon complexe dont les deux systèmes s'interpénètrent — interpénétration qui, analysée, nous fera voir, dans chaque cas et chaque problème (communisme, nationalisme, développement économique...) quel type de facteur, global ou régional, y est dominant. Quant au modèle multipolaire, il se concentre trop sur les acteurs individuels (alliance, bloc, Etat-nation...) alors qu'il aurait fallu au contraire souligner principalement les sous-systèmes géographiques et les différences entre les axes régionaux et les actes globaux du conflit. Par exemple, les grandes puissances, et surtout les super-puissances, sont de plus en plus obligées de modifier leur conflit dans un sous-système donné par le fait qu'elles sont susceptibles d'avoir dans d'autres sous-systèmes des intérêts communs importants qu'elles ne veulent pas mettre en péril. De même, ces puissances sont très souvent gênées dans l'exploitation de leurs intérêts communs à la fois dans des sous-systèmes et au niveau global par le fait qu'elles se trouvent engagées dans des conflits graves dans d'autres sous-systèmes. C'est donc sur cette interpénétration de l'axe global et de celui des sous-systèmes qu'il faut mettre l'accent pour construire un nouveau modèle — et en fait Young en a proposé un sous le nom de « modèle de discontinuité » (106). Cependant le modèle de Young, pour original qu'il soit, ne parvient pas à se débarrasser complètement du langage de la polarité, car en faisant des distinctions parmi les acteurs nationaux, il se réfère aux distinctions entre « super-puissances » « acteurs globaux » ou « acteurs se rapportant au système international dans son ensemble » et « acteurs régionaux » ou « puissances de second ordre », c'est-à-dire des distinctions analogues à celles faites pour des unités polaires.

Force est donc de constater que, malgré les critiques qui lui ont été adressées, aucun modèle n'est mieux accepté que celui de « pôle ». Et c'est ainsi que, en dépit de ses faiblesses, celui-ci poursuit sagement son chemin.

(105 bis) Joseph L. Noguee, *op. cit.*

(106) Oran Young, *Political Discontinuities in the international system*, *World Politics*, vol. XX, n° 3, avril 1968.